

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

REVUE AGRICOLE.

AOÛT.

SOMMAIRE:—Partie Officielle.—Assemblée de la Chambre d'Agriculture, le 29 Juillet. Nouveaux Prix offerts à l'Exposition Provinciale de Sherbrooke.—Election du Secrétaire.—Création à Montréal d'un Dépôt Provincial Agricole, sous le contrôle de la Chambre d'Agriculture.—Tableau de la date et du lieu des prochaines Expositions Provinciales, des États de l'Union et des Comtés du Bas Canada.—**Partie non-Officielle.**—Additions à la liste des Prix offerts à l'Exposition de Sherbrooke et leur raison d'être.—Espèce chevaline—Espèce bovine—Espèce ovine.—Bases de la liste des prix.—Préparatifs à Sherbrooke.—Les Entrées et le Catalogue des animaux, instruments et produits exposés. Le Dépôt Agricole Provincial et ses prochains avantages.—Le professeur Agricole établi en principe.—La "Gazette des Campagnes" devenue ultra-scientifique sur la question du Plâtre en Agriculture. Le crédit foncier et le départ de Mr. G. de Boucherville pour son étude en Europe.—L'Enseignement Agricole et l'examen des élèves de l'École d'Agriculture de Ste. Anne.—**Voyages Agronomiques.**—Nos impressions à l'Exposition Universelle de Londres.—Le point de vue auquel s'est placé le gouvernement dans l'organisation du département Canadien à l'Exposition Internationale.—Supériorité de nos produits naturels.—L'infériorité des produits manufacturés.—Exclusion des Canadiens Français de la Commission.—Liste des médailles accordées au département Canadien.—Les Charrues à Vapeur à l'Exposition Internationale, avec gravures représentant la Charrue en opération, Système Fowler.—L'ancro mobile.—La locomobile.—La charrue multiple.—Le Scarificateur.—La charrue employée au Drainage à la Vapeur.—Prix détaillés des différents appareils de la Culture à la Vapeur.—**Travaux du mois.**—Les Récoltes et la Saison.—Comment suppléer à la disette des fourrages.—Entretien des Plantes sarclées.—Culture du Sarrasin.—Époque de la fenaison.—Coupe des foins.—Fanage des foins.—Entrée et conservation des foins.—Fenaison des légumineuses.—Moisson des céréales.—Époque de la moisson.—Emploi des moyettes dans les étés pluvieux.—Entrée et conservation des moissons.—Semis des blés d'automne.

Partie Officielle.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

Montréal, 29 Juillet, 1862.

Présents:—L'Hon. L. V. Sicotte, Président; U. Archambault, P. Chauveau, J. Turcotte, Rev. F. Pilote, Professeur d'Agriculture, au Collège de Ste. Anne, Kamouraska.

M. le Président prend le fauteuil. Communication d'une lettre de M. Pomroy, est donnée à la Chambre, cette lettre ayant pour objet de nommer W. L. Felton, délégué de la ville de Sherbrooke, pour s'entendre avec la Chambre d'Agriculture, sur certains arrangements et certaines corrections et additions à faire à la liste des prix qui seront offerts à l'exposition provinciale de Sherbrooke, en Septembre prochain. Après les explications données par W. L. Felton, écrivain, il est résolu à l'unanimité.

Qu'une somme de \$600 en sus des sommes déjà appropriées, soit votée en aide à l'exposition provinciale qui doit avoir lieu à Sherbrooke, en Septembre prochain.

Résolu:—Que la proposition de la ville de Sherbrooke, telle que présentée par W. L. Felton, de fournir le terrain, de faire toutes les constructions nécessaires, et les clôtures convenables pour l'exhibition provinciale à Sherbrooke, en Septembre prochain, pour la somme de \$1600, soit acceptée en déduction de la somme de \$2000 que la ville de Sherbrooke, s'était engagée à fournir en aide aux dépenses nécessaires pour l'exposition provinciale; et que cette somme soit acceptée.

Communication d'une lettre de l'Hon. Ministre d'Agriculture, soumettant à cette Chambre une lettre de W. Wagner, écrivain, demandant de la part de Son Excellence le Comte de Strzenplitz, et de la Société d'Acclimatation d'Allemagne, que des échantillons de graines des arbres forestiers du Canada, ainsi que des graines de semences lui soient envoyés pour les exhiber à l'exposition qui doit avoir lieu à Berlin, en Septembre prochain. Référé à B. Chamberlain, secrétaire de la Commission Canadienne, à l'exposition universelle de Londres.

Résolu à l'unanimité.—Que G. S. Leclere, écrivain, soit nommé Secrétaire-Trésorier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, en lieu et

place de T. Chagnon décédé, avec le même salaire.

Communication d'une lettre de Messieurs S. Smith, Ths. Dawes & Son, et autres au sujet de certains changements qu'ils demandent à la liste de prix, et se plaignant de l'exclusion d'animaux primés dans les exhibitions précédentes.

Résolu:—Que la somme de \$50 soit offerte contre le "Prix du Prince de Galles," pour le meilleur cheval sur le terrain, et que cette somme soit accompagnée d'une médaille en argent.

Résolu:—Que le secrétaire de cette Chambre demande à la Compagnie des Terres de l'Amérique du Nord, à Sherbrooke, si c'est l'intention de cette Compagnie d'offrir un prix pour un objet quelconque à l'exhibition provinciale de Sherbrooke en Septembre prochain. Dans le cas où elle serait disposée à le faire comme par le passé de vouloir bien faire connaître au secrétaire de cette Chambre, la somme qu'elle mettra à sa disposition et l'objet pour lequel tel prix sera donné.

Communication d'une lettre du Major Campbell, au sujet de l'exposition de Sherbrooke.

Communication d'une lettre de Chs. Brooks, secrétaire de la Société d'Agriculture de Sherbrooke, demandant des instructions relatives à l'exposition.

Ordre est donné au secrétaire, qu'en réponse à la lettre de Chs. Brooks, copie de la résolution à ce sujet lui soit envoyée.

M. F. Pilote, informe la Chambre que la Société d'Agriculture de Kamouraska, ne peut importer des animaux de race améliorée suivant l'autorisation donnée en Juin dernier, et demande de toucher l'octroi du gouvernement à cette société pour l'année courante—accordé

Résolu:—Que M. le président de la Chambre d'Agriculture du Haut-Canada, soit invité à assister à l'exposition provinciale de Sherbrooke, en Septembre prochain.

Résolu:—Que M. le président conjointement avec M. Pomroy, soit chargé d'organiser l'exhibition provinciale et de faire tout ce qui sera nécessaire pour atteindre ce but avec le plus d'avantage.

Résolu:—Que dans la liste des prix, instruction soit donnée aux juges de lire "15 ans au lieu de "18 ans quant à l'espèce Bovins.

Résolu:—Que Son Excellence le Gouverneur Général de cette Province, soit invité à assister à l'exhibition provinciale qui doit avoir lieu à Sherbrooke, en Septembre prochain.

Résolu:—Qu'il serait d'un grand avantage pour les cultivateurs d'avoir un musée et dépôt d'instruments aratoires perfectionnés et de graines de semences dans la cité de Montréal, sous le contrôle de la Chambre d'Agriculture.

Qu'une chambre de lecture devrait être ouverte et maintenue dans ce local, au moyen des journaux et publications échangés avec la "Revue Agricole," publiée sous la direction de cette Chambre, et que l'entrée en devrait être accordée gratuitement à tous les membres des sociétés d'agriculture.

Qu'une salle devrait être préparée dans ce local pour permettre d'y donner des lectures publiques au moins quatre fois par année.

Que cette Chambre dans la vue de réaliser ces avantages, approprie la somme de \$800 par an, à compter du premier Septembre prochain, pour la location d'un local convenable pour tel musée et telle Chambre de lecture, durant deux années consécutives, et autorise M. le Président à choisir le local et à régler les termes de la location de manière à assurer les vues de la Chambre.

Que cette Chambre accepte les propositions aites par M. Jos. Perrault, de faire à ses risques et à ses charges les achats ou acquisitions, comme l'exposition des instruments, modèles et graines à être déposés dans le musée; de fournir les journaux et publications échangés avec la Revue Agricole pour la chambre de lecture et de plus de tenir ce local chauffé et éclairé, eu un ordre et arrangement convenables, tels que requis pour les fins énoncées et indiquées dans les quatre premiers articles ci-dessus.

Que la Chambre aura le droit de régler les conditions auxquelles les ventes seront faites aux sociétés d'agriculture, ainsi que les conditions auxquelles ces instruments seront exposés aux différents exhibitions, en ayant soin d'accorder à M. J. Perrault, une rémunération suffisante, pour son trouble.

La Chambre ne devra encourir aucun risque quant à aucune garantie relativement aux instruments ou graines déposés dans le musée, autre que le paiement du loyer convenu pour le local même et qui devra être en son nom comme le seul locataire.

Dans le cas d'inexécution de la part de M. Perrault, des engagements ci-dessus, la Chambre pourra choisir une autre personne pour les remplir à son lieu et place.

(Par ordre,)

GEORGES LECLERE,
Secrétaire, C.A.B.C.

Le rapport ci-dessus ne nous ayant été transmis que pendant l'après-midi du 4 ce mois, il nous a été impossible de paraître le 1er, ainsi que nous promettons de le faire dans notre dernier numéro. A l'avenir la Revue paraîtra le premier de chaque mois sans interruption et nos abonnés n'auront pas à se plaindre de retards.

Nous recevons de plusieurs sociétés l'annonce de leurs prochaines expositions. La "Revue" ne peut pas publier les listes des prix, et les règlements de chaque société qui ne sont d'aucun intérêt général; mais elle donne la date et la localité de chaque exposition.

Expositions Provinciales et des Etats de l'Union.

Vermont,	Rutland, . .	Septembre, . .	9-12
Ohio,	} Zamesville, . .	"	9-12
Kentucky,	Louisville, . .	" 16-19
Bas-Canada,	Sherbrooke, . .	" 17-19
Michigan,	Detroit,	" 23-25
Iowa,	Dubuque,	"	30 Oct 3
Indiana,	Indianapolis	"	30 Oct 3
Illinois,	Peoria,	"	30 Oct 3
New-York,	Rochester,	"	30 Oct 3
New Jersey,	Newark,	"	30 Oct 3
Haut-Canada,	Toronto,	"	30 Oct 3

Expositions de comté du Bas-Canada.

Laval,	St. Vincent de Paul, Sept., 11
Terrebonne,	Grande Ligne,	" .. 13
Stanstead,	Barnston Corner,	" .. 13
Montcalm,	St. Patrick, Rawdon,	" .. 16
St. Hyacinthe,	St. Hyacinthe,	" .. 23
Chateauguay,	Sts. Martine,	" .. 25
Compton,	Cookshire Eaton	" .. 25
Richmond,	Danville,	Oct., 1er.
L'Assomption,	St. Paul l'Ermitte,	" 1er.
Bagot,	Ste. Rosalie,	" 1er.

Nous nous ferons un devoir et un plaisir d'assister au plus grand nombre possible des expositions des sociétés de comté afin d'en donner le compte rendu dans les prochains numéros de la Revue. Mais nous aimerions aussi que quelqu'un se chargeât de nous remplacer dans ce travail chaque fois que les circonstances s'opposeraient à ce que nous fussons présent. La Revue devrait contenir un résumé de tous les succès, et les sociétés trouveraient ainsi dans leur organe officiel, l'historique de leurs progrès enregistrés pour l'avenir.

Nous insistons sur le caractère officiel de notre feuille parce qu'une autre publication a cru devoir se donner le titre de *ci-devant* officielle d'une manière assez habile pour tromper un très grand nombre de nos cultivateurs. Plusieurs d'entre eux nous ayant manifesté le désir d'échanger leur abonnement de ce journal au notre, nous les mettons sur leurs gardes en leur rappelant que le dernier numéro en est sorti le 1er août, et que, accepter celui de septembre, c'est s'engager à le recevoir pendant une nouvelle année. Le dernier numéro de la Revue, au contraire, ne paraîtra que le 1er septembre, et notre second volume commencera le 1er octobre avec le compte-rendu de l'Exposition Provinciale de Sherbrooke.

Ce second volume, nous ne craignons pas de le dire, contiendra plus de matière et surtout un plus grand nombre de gravures que le premier. Nous espérons pouvoir donner des gravures colorisées si nos abonnés sont assez nombreux pour nous permettre d'utiliser les arrangements que nous avons faits à ce sujet avec les journaux de Paris. Le bas prix de notre abonnement ne nous permet ces améliorations qu'en agissant avec une grande prudence et une grande économie.

LE CONCOURS AGRICOLE PROVINCIAL



A Chambre d'Agriculture à sa dernière séance a ajouté encore à la liste des prix offerts au Concours Provincial Agricole de Sherbrooke, de manière à lui assurer le plus grand succès et à ne laisser rien à désirer même aux plus exigeants. Pour nous, nous ne recommanderons jamais de primer des animaux avant qu'ils n'aient atteint l'âge adulte et qu'ils ne soient arrivés à leur complet développement. Ce n'est qu'alors qu'il est possible de bien juger des caractères de la race et de l'individu et de primer avec sécurité des producteurs destinés à l'amélioration de notre bétail. Car le but des prix accordés est non seulement de récompenser les succès du cultivateur intelligent, mais encore d'indiquer, à tous, les reproducteurs d'un haut mérite, pouvant donner des descendants dignes d'eux. Or qu'arrive-t-il souvent des primes accordées dans nos concours aux reproducteurs jeunes encore et qui ne sont pas arrivés à leur développement parfait? Il arrive que trop souvent un poulain, un veau ou un agneau, après avoir obtenu un premier prix, accordé bien plus à leur état d'engraissement qu'à la perfection des formes, deviennent plus tard des reproducteurs tout à fait médiocres, souvent vicieux et indignes mêmes d'une mention honorable.

Pourtant les propriétaires de ces animaux donnent comme une haute recommandation en leur faveur le fait qu'ils ont remporté un premier prix, et le public peu connaisseur trompé par eux perd toute confiance et dans les concours et dans l'influence sur les produits d'un bon choix d'ascendants. La Chambre d'Agriculture tout en n'altérant en aucune manière la liste des prix déjà publiée, a cru devoir faire la part du feu en cette circonstance et ne pas heurter de front les préjugés encore existants sur cette question. Aussi a-t-elle consenti à l'addition de nouveaux prix extra qui, espérons-nous, figureront pour la dernière fois dans nos concours provinciaux.

Especes Chevalines.

- Extra**—1re section, Chevaux de Selle, Prix, \$10, \$8, \$6.
Extra—2e section, Poulains au-dessous d'un an, Prix, \$6, \$4, \$2.
Extra—3e section, Pouliches au-dessous d'un an, Prix, \$6, \$4, \$2.
Extra—4e section, Poulains au-dessous de 2 ans, Prix, \$8, \$6, \$4.
Extra—5e section, Pouliches au-dessous de 2 ans, Prix, \$8, \$6, \$4.
Extra—6e section, Poulains au-dessous de 3 ans, Prix, \$10, \$8, 6.
Extra—7e section, Pouliches au-dessous de 3 ans, Prix, \$10, \$8, \$6.

Especes Bovines.

- Extra**—1re section, Devons purs, appartenant à des Canadiens ou à des étrangers—Mâles, de 2 ans et au-dessus, Prix \$20, \$10 Femelles, de 2 ans et au-dessus, Prix \$20, \$10
Extra—2e section, paires de bœufs d'un an, \$8, \$7, \$6, \$4.
Extra—3e section, paires de bœufs de 2 ans, \$10, \$8, \$6, \$5.
Extra—4e section, paires de bœufs de 3 ans, \$12, \$10, \$8, 6.
Extra—5e section, Veaux mâles, \$6, \$4, \$3.
Extra—6e section, Veaux femelles, \$4, \$3, 2.
Extra—7e section, Genisses d'un an, \$6, \$5, \$4.

N.B.—Dans l'espèce bovine il faut lire 15 mois au lieu de 18 mois.

Especes Ovine.

- Extra**—1e section, Agneaux mâles, laine longue, \$5, \$4, \$3.
Extra—2e section, Agneaux femelles, laine longue, \$5, \$4, \$3.
Extra—3e section, Agneaux mâles, laine courte, \$5, \$4, \$3.
Extra—4e section, Agneaux femelles, laine courte, \$5, \$4, \$3.

Prix du Prince de Galles.

Pour le meilleur Etalon d'espèce chevaline, sur le terrain du concours, \$50 et une médaille d'argent.

Bases de la liste des prix.

Une lettre, signée de noms que nous serions fâché pour eux et pour nous de signaler, et désapprouvant les principes sur lesquels est basée la liste des prix, a été également soumise à la Chambre d'Agriculture. Cette lettre, un modèle du genre, nous apprend ce que sont les exposants attirés jusqu'à ce jour dans nos concours provinciaux. L'apogée du mérite en agriculture reposerait selon eux sur l'acquisition à grand frais d'un animal supérieur, chargé pendant plusieurs années consécutives de remporter le premier prix de sa classe et pratiquement de fermer à la compétition de tous les autres éleveurs la porte des honneurs et des distinctions. Eh bien, une fois pour toutes ces prétentions là n'ont plus cours aux yeux de la Chambre d'Agriculture. Assez longtemps un système d'abus, dont le résultat était l'exclusion de nos agriculteurs pratiqués, a prévalu dans l'organisation de nos concours provinciaux. Et il faut que les lauréats d'autrefois se préparent à lutter à chances égales avec nos éleveurs d'aujourd'hui. Aux yeux de la Chambre tous sont égaux et méritent un encouragement proportionnel à leur importance au point de vue de la production agricole. Elle veut encourager surtout l'amélioration de nos races indigènes parce qu'elles représentent la presque totalité de notre richesse en bétail. Les races étrangères vis-à-vis d'elles ne sont numériquement qu'une goutte d'eau dans notre fleuve, toutefois elles aussi méritent un encouragement tout spécial, comme moyens auxiliaires d'amélioration et comme modèles à mettre sous les yeux de nos cultivateurs, comme le but de leurs constants efforts. Telle est la base principale de la liste des prix offerts au concours de Sherbrooke.

Mais pour arriver à l'amélioration générale

de nos races indigènes il est important de multiplier le nombre des reproducteurs de choix de toutes les espèces. Pour cela la Chambre d'Agriculture, après avoir récompensé par une haute distinction le premier prix de chaque classe, et signalé au public un animal supérieur ne lui laisse plus le droit de concourir et excite ainsi la concurrence parmi les éleveurs, et même temps qu'elle multiplie les premiers prix dans toute la province. Cette nouvelle disposition de nos concours, adoptée au reste par la Société Royale d'Agriculture d'Angleterre, a été très sensible à nos fesseurs d'agriculture qui, paraît-il, sont tellement épuisés par la production d'un premier prix qu'ils voudraient le garder toujours tant ils sont dans l'impossibilité d'en produire un second. La Chambre d'Agriculture manquerait de sensibilité si elle ne compatissait pas à leur peine, mais comme elle n'a pas pour but dans ses concours la satisfaction personnelle de tel ou tel éleveur, elle a été sourde à ces réclamations indignes de cultivateurs distingués et n'a rien retranché des sages dispositions dont le résultat sera de multiplier nos reproducteurs de choix et d'exciter une noble émulation parmi les éleveurs de tous les noms et de toutes les classes.

Préparatifs à Sherbrooke.

Au reste, l'Exposition Provinciale Agricole de Sherbrooke s'annonce sous les meilleures circonstances et promet d'être un grand succès. Les sociétés des townships de l'Est se sont réunies pour donner leur concours à la Chambre d'Agriculture et assurer à l'exposition les types les plus améliorés de toutes les espèces et de toutes les races. Déjà les constructions s'élèvent au prix de \$1,600, sur un site charmant baigné par les eaux de la rivière St. François. Pour tous ceux qui n'ont pas encore visité cette partie de la province, le prochain concours sera une occasion précieuse de juger par eux-mêmes de tout ce qui a été dit sur la beauté du paysage et la prospérité générale qui caractérisent à un si haut degré Sherbrooke et son voisinage dans un rayon de plus de 15 lieues. Les propriétaires d'hôtel font tous les préparatifs nécessaires à la réception du grand nombre d'étrangers que devra attirer le concours, et nous sommes en mesure d'assurer à tous le confort qu'une excellente table et de spacieux appartements peuvent donner.

Les entrées et le Catalogue.

Pour les exposants il n'y a pas un moment à perdre et les entrées devront être faites au plus tôt afin d'assurer la publication du catalogue des animaux, instruments et produits exposés. Le 1er septembre est le dernier jour destiné aux entrées et nous attirons tout spécialement l'attention des exposants sur ce point afin d'éviter tout mal-entendu.

Voici le genre des renseignements qui devront accompagner chaque article exposé pour insertion dans le catalogue.

Pour les animaux :

"Jonas Webb, de Babraham, Cambridge, "Sir Charles", Rouan, 5 ans, 4 mois, 1 semaine élevé par l'exposant."

Pour les instruments :

"Charrue en fer brevetée avec deux roues ; inventée et manufacturée par l'exposant pour

"sois tenaces. L'âge est armé d'une côté à l'arrière et le levier attaché au soc mobile résiste les chocs les plus sévères. Le corps de charue est facilement enlevé et remplacé par un huteur. Prix \$25."

L'exposant pourra ajouter tous les détails qu'il croira utile à l'acheteur. Comme l'énoncé des médailles remportées dans les précédents concours, la généalogie des animaux exposés, &c.

Il est facile de comprendre toute l'importance de ce catalogue soit pour l'exposant qui trouvera ainsi une annonce facile, soit pour le visiteur qui aura tous les détails nécessaires pour apprécier chaque article exposé et qui remportera chez lui l'adresse des éleveurs et des fabricants les plus distingués, auxquels il pourra s'adresser lorsque l'occasion se présentera pour lui de faire une acquisition. Le catalogue sera vendu sur le terrain à un prix modique.

La Chambre d'Agriculture après s'être occupée de l'Exposition prochaine de Sherbrooke, a été unanimement comme son secrétaire le Dr. Leclerc, en remplacement de M. Chagnon, qu'une longue maladie vient d'enlever à sa famille.

Le Depot Agricole Provincial.

La question de la création à Montréal, d'un dépôt provincial agricole d'instruments, de graines et de livres venait ensuite, et nous avons la satisfaction d'annoncer l'acceptation de nos propositions par la Chambre d'Agriculture. Dans notre dernier numéro nous fisions connaître notre projet d'entrer en arrangements avec les meilleurs maisons Européennes et des Etats-Unis, de manière à mettre à la portée de nos agriculteurs tous les moyens actuels de production. Disons de suite que nous avons réussi au-delà de toutes nos prévisions et que pendant les quelques jours que nous avons passés à Londres nous avons pu établir des relations excessivement avantageuses avec les éleveurs du plus grand renom, les fabricants, les grainetiers les mieux connus et enfin avec les meilleures librairies agricoles. Les conditions qui nous sont faites nous permettent d'importer des reproducteurs, des instruments, des graines et des auteurs agricoles à un prix tellement bas que pour peu que nos agriculteurs profitent des avantages qui nous sommes en demeure de leur offrir, il s'ensuivra nécessairement une véritable révolution dans notre système de culture. Nous donnerons à ce sujet de plus amples détails dans notre numéro du 1er Septembre, alors que notre dépôt provincial sera ouvert au public et que nous pourrions déjà montrer une collection de 50 instruments importés d'Europe et dont les premiers envois nous sont arrivés. Un catalogue complet sera publié au plus tôt avec gravures, description de chaque instrument, et le prix de vente à Montréal. Pour les graines également, tous les détails pouvant intéresser l'acheteur, seront à la disposition du public agricole dans quelques semaines. En un mot nous voulons faire l'impossible pour avancer la cause de l'agriculture progressive, et encore une fois nos sociétés locales verront que favoriser la circulation de la Revue Agricole, c'est augmenter la puissance d'un levier fait pour enlever les

résistances et les obstacles les plus insurmontables.

Le Professorat Agricole.

La Chambre d'Agriculture a parfaitement compris les avantages que nous lui offirions et avec un empressement qui fait son éloge, elle s'est prêtée dans la mesure de ses forces à la réalisation de notre projet. Plus que cela elle a insisté sur l'obligation qui nous est faite, comme une des conditions de notre bail, de donner chaque année quatre lectures publiques dans un des appartements de notre dépôt, sur les questions agricoles les plus importantes. Nous n'avons pas été peu surpris d'entendre nos premiers hommes d'état offrir leur concours dans cette grande plaidoirie en faveur de la culture améliorante. Ce grand exemple parti d'en haut arrivera jusqu'au plus humble des cultivateurs qui se dira avec orgueil que son art est l'objet de la constante sollicitude des hommes les plus haut placés dans l'échelle des distinctions. Pour nous, nous avons compris, et tous les vrais amis de la cause agricole le comprendront avec nous, que nous touchons à l'époque où l'enseignement agricole sur de larges bases entrerait dans le domaine de l'instruction publique. C'est un besoin aujourd'hui universellement senti et qu'une opposition ignorante et de mauvaise foi a pu seule méconnaître. St. Thomas, Rimowski et Terrebonne, auront dès cette année leurs fermes écoles, tandis qu'il est proposé avec beaucoup d'â propos d'utiliser l'institution naissante des Trappistes au Canada à l'enseignement de la pratique agricole. Les lectures données par M. Ossaye dans nos principaux comtés, établiront en principe le professorat agricole, et nous espérons que le gouvernement après avoir constaté les avantages énormes qui en résulteront l'établira d'une manière permanente par la nomination d'un inspecteur général d'agriculture, chargé de donner le mouvement partout où le progrès est enrayé et de constater dans des rapports annuels les résultats obtenus soit au moyen de notre organisation agricole, soit par les efforts individuels. Le gouvernement aura alors en sa possession une foule de documents précieux pouvant le guider dans ses aspirations au progrès général. D'ici là le ministre d'agriculture sera nécessairement placé dans l'ignorance la plus complète de ce qui se passe en dehors de son bureau, car il n'y a aucun point de contact entre notre organisation agricole et le ministère d'agriculture. De là l'insignifiance pour ne pas dire le ridicule des rapports publiés jusqu'à ce jour, par un département qui ne devrait le céder en importance à aucun autre. Le dernier de ces rapports se résume en 40 lignes de matière dans lesquelles il est impossible de constater un seul fait. Vraiment c'est avoir bon marché des intérêts agricoles dans un pays comme le nôtre où la majorité des électeurs est là pour voter non confiance à ceux qui ne la méritent pas. Nous avons lieu de croire que le nouveau ministre d'agriculture remplira dans l'avenir cette lacune regrettable du passé et que nos agriculteurs recevront au moins une fois par année un rapport circonstancié de leurs progrès, en même temps qu'un aperçu général sur ce qui se fait ailleurs et des conseils à suivre pour

améliorer encore leur système de culture. L'inspecteur général des agences de colonisation n'est pas encore nommé; il serait facile et de la plus haute importance d'ajouter à la colonisation l'agriculture et de résoudre ainsi la question que nous venons de soulever.

La Gazette des Campagnes ultra Scientifique
 Nous reproduisons de la "Gazette des Campagnes," l'article qui suit, sur le plâtre en agriculture, et nous laissons à nos lecteurs de juger du caractère ultra pratique dont s'est affublé cette feuille à son apparition dans le public agricole. Partisan avant tout de l'agriculture en sabot, le rédacteur de la Gazette reprochait à la Revue trop de science, tandis que nous le défions de trouver un seul article de la Revue où il soit fait emploi d'autant de termes scientifiques hors de la portée des lecteurs et surtout d'autant d'opinions opposées, propres tout au plus à jeter de la confusion dans les idées, et par conséquent de l'hésitation chez les cultivateurs à adopter les moyens suggérés. Cet article montre clairement qu'en agriculture il faut des études spéciales pour qui veut toucher aux questions de la science. Il est assez facile de pouvoir recommander telle ou telle méthode, mais il est infiniment plus difficile de justifier cette recommandation et d'en donner le *pourquoi*. En un mot: "Chacun son métier et les vaches seront bien gardées."

Le plâtre en Agriculture.

M. le Rédacteur.

Depuis l'envoi de ma dernière lettre, au sujet de l'emploi du plâtre en Agriculture, j'ai pu recueillir quelque renseignements nouveaux et d'autant plus intéressants qu'ils viennent en contradiction avec les opinions généralement admises. Ainsi je vous disais, d'après des autorités acceptées comme compétentes, que doué d'une grande efficacité sur le trèfle, les prairies naturelles, les légumineuses, etc., etc., le plâtre était sans action sur les céréales en général. Mais voilà que M. Oimon, de la Malbaie, m'assure que dans toute cette localité on se sert de plâtre pour le blé, l'avoine, l'orge et autres céréales et cela avec les plus beaux résultats; que sur une terre, semé en blé, si on y ajoute alternativement les planches, celles qui sont plâtrées donnent des produits magnifiques tandis que les autres n'offrent qu'une maigre récolte. Il ajoute que cet effet se fait sentir d'autant plus que la terre est plus légère et plus sablonneuse; et que l'action est bien plus prononcée dans les années de sécheresse que dans les années pluvieuses. Ne faudrait-il pas attribuer ce résultat à la propriété qu'aurait le plâtre d'absorber abondamment l'humidité qui se condense par la fraîcheur des nuits d'été, et de ne céder cette humidité que lentement sous l'influence de la chaleur du jour? Voici du reste quelques-unes des opinions émises par les savants sur l'action du plâtre en Agriculture au point de vue théorique.

Humphrey Davy considère le plâtre comme un aliment per se pour la plante. Celle-ci se l'incorpore directement pour la confection de sa charpente. Certaines plantes en sont plus avides que d'autres et tirent le plus de bénéfice de son emploi. C'est aussi dans les cendres de ces plantes que l'on retrouve la plus forte proportion de plâtre.

Liebig n'attribue pas à cette substance une action directe. Il prétend que le plâtre (sulfate de chaux) agit en absorbant le carbonate d'ammoniaque répandu dans l'air, et par double décomposition le transforme en sulfate d'ammoniaque, sel plus stable, mais assez soluble pour être entraîné dans la plante, dissous par l'eau des pluies, pour là se transformer de nouveau en carbonate. Liebig admet en outre qu'une portion du plâtre agit directement comme aliment *per se*.

Le célèbre chimiste agricole Boussingault s'élève contre les deux théories précédentes et par des raisonnements suivis, il en démontre l'inadmissibilité. D'autre part il émet une théorie, à lui propre, d'après laquelle le plâtre n'agirait qu'comme véhicule de la chaux. Et cette propriété, il l'attribue au degré de solubilité dont jouit cette substance, laquelle tient le milieu entre la chaux et les alcalis. Il est évident que cette théorie rencontre beaucoup d'adversaires.

Enfin, je citerai l'opinion de notre jeune agronome M. Perrault. Il croit que le plâtre absorbe les gaz ammoniacaux de l'air et ceux qui s'échappent du sol. M. Liebig professe la même opinion, mais tandis que celui-ci fait transformer le carbonate d'ammoniaque en sulfate, M. Perrault prétend que le sol ammoniacal reste intact et sature le plâtre. Le pouvoir absorbant de ce corps diminuant lorsque la température s'élève et *vice versa*, les gaz qui s'étaient condensés pendant les nuits et les temps frais se dégagent peu à peu sous l'influence solaire. Ils entretiennent ainsi une atmosphère ammoniacale vivifiante en contact avec le feuillage de la plante, qui s'en nourrit; car on sait que les feuilles contribuent avec les racines à nourrir les plantes.

De toutes ces opinions divergentes, laquelle est la bonne ou seulement la plus rapprochée de la vérité? Evidemment je ne me poserai pas en juge. Je demanderai pourtant qu'on me permette d'exprimer une opinion qui m'est suggérée par l'ensemble des faits qui viennent d'être exposés.

D'abord je crois probable que les racines absorbent du plâtre en nature, dissous dans l'eau, ce qui expliquerait du reste la présence de cette substance dans les cendres végétales.

Je crois aussi à la probabilité d'une absorption directe par les racines d'une partie du sulfate d'ammoniaque, qui se forme par la réaction mutuelle du plâtre et du carbonate d'ammoniaque.

Enfin, par suite des élaborations chimiques, qui se font au sein des plantes, suivant leurs besoins, il ne répugne pas d'admettre le plâtre comme véhicule occasionnel de chaux.

Mais ces actions ne peuvent être que fort limitées. Davy, Liebig et Boussingault l'ont démontré en se combattant les uns les autres. D'ailleurs, ni séparément ni par leur ensemble, elles ne sauraient rendre compte de tous les effets que la pratique nous offre.

Pour expliquer le comportement et l'action principale du plâtre en agriculture, je m'appuie sur ces deux lois de Berthollet qui ont rapport à l'action mutuelle de deux sels en présence.

1° *Voie sèche*.—Il y a décomposition réciproque de deux sels toutes les fois que, par

l'échange des acides et des bases, il peut y avoir formation d'un sel plus volatil que les deux premiers.

2° *Voie humide*.—Il y a décomposition, toutes les fois que deux dissolutions salines, par l'échange de leurs acides et de leurs bases, peuvent donner une combinaison insoluble, ou une combinaison soluble, mais se trouvant en présence d'une trop petite quantité d'eau pour se dissoudre.

Cela posé, je suppose un terrain plâtré, qui reçoit de la pluie. Celle-ci est imprégnée du carbonate d'ammoniaque qu'elle a dissous dans l'air, et elle s'imprègne encore de celui qu'elle rencontre dans le sol; en outre elle dissout une certaine quantité de plâtre (sulfate de chaux), ce qui met en présence deux dissolutions salines. En vertu de la loi (2°), il se formera du sulfate d'ammoniaque et du carbonate de chaux, ce dernier ne se dissolvant que dans une très-grande proportion d'eau. Les nouveaux sels resteront en grande partie à la surface du sol, et quand viendra du temps sec, les phénomènes changeront. Ces sels agiront l'un sur l'autre en vertu de la loi (1°) donnant le sel volatil carbonate d'ammoniaque et reconstituant le plâtre. De sorte que la chaleur et la sécheresse perdent leurs effets désastreux par suite de l'action du plâtre. Plus il fera chaud et sec et plus il se dégagera de carbonate volatil, dont s'alimentera la plante par ses feuilles.

Mais, dira-t-on, pourquoi les céréales, qui tirent grand parti des engrais ammoniacaux, ne profitent-elles pas de l'emploi du plâtre? Je répondrai que cela peut venir de ce que les feuilles des céréales ont des organes de nutrition moins délicats et moins développés que celles des légumineuses, etc., que par contre elles ont peut-être des racines comparativement mieux organisées qui absorberaient une partie des sels ammoniacaux que le plâtre retient et le renvoyer aux feuilles; en sorte que finalement il y aurait compensation.

Je ne diffère donc d'opinion avec M. Perrault que sur un point de détail et de forme. Je trouve difficile à admettre que le carbonate d'ammoniaque, par simple action physique, se fixe aussi énergiquement dans le plâtre et ne l'abandonne qu'après une résistance qui contraste avec le comportement de ce gaz vis-à-vis des substances de structure physique analogue au plâtre. En admettant l'intervention de l'action chimique exposée ci-dessus la difficulté s'applanit.

On peut voir par ce qui précède que si l'on reconnaît incontestablement les effets bienfaisants du plâtre en agriculture, on est loin d'être fixé sur son action en théorie. Aussi serait-il fort à désirer, pour l'avancement de la science agricole, que les cultivateurs intelligents, qui font usage de plâtre, voulassent bien prendre note de ce qu'ils voient, et de publier leurs observations en tenant compte de tous les détails.

X. X.

L'explication que nous donnons de l'action du plâtre n'est pas de nous mais de M. Ville de Paris, dont les découvertes récentes en physiologie végétale font aujourd'hui autorité en Europe et plus particulièrement à Grignon où nous avons pu personnellement suivre des yeux les expériences faites à l'appui de sa théorie.

Ainsi, non seulement nous avons une autorité compétente pour justifier notre avancé, mais de plus nous avons vu et nous nous sommes rendu compte à nous mêmes des expériences faites. Voici ce que nous écrivions en 1859 :

C'est en Juillet que devra se faire l'emploi du plâtre dont nous commençons à apprécier les énormes avantages. L'effet du plâtre sur les légumineuses, telle que pois, vesces lentilles, et sur toutes les plantes au feuillage développé telle que le trèfle, etc., est vraiment surprenant, et a été longtemps contesté jusqu'à ce que la théorie ait donné le pourquoi de cette action puissante du plâtre sur la végétation.

Longtemps on avait cru que le plâtre agissait comme stimulant, comme engrais, et avec cette idée bien des mécomptes survinrent. On l'appliquait indistinctement à toutes les plantes et quelquefois son action dépassait les prévisions, et la récolte était perdue par excès de richesse déterminant des verses, d'autrefois au contraire l'action du plâtre était nulle et les routiniers criaient bien haut que son emploi était inutile sinon nuisible. Aujourd'hui grâce aux découvertes récentes de la chimie agricole, on sait parfaitement à quoi s'en tenir sur les effets du plâtre et sur son emploi. Le plâtre à l'état humide a la propriété d'absorber l'ammoniaque et de le dégrager à l'état sec. Dès lors son emploi doit se borner aux plantes feuillues offrant une grande surface à la poussière du plâtre. De plus, on l'applique après une forte rosée ou pluie de manière à ce que le plâtre adhère bien aux feuilles. Pendant les nuits fraîches de cette saison l'absorption des gaz ammoniacaux de l'atmosphère aura lieu et aux premiers rayons du soleil ces gaz se dégageront au grand profit des organes feuillus. L'emploi du plâtre peut être dangereux selon l'époque à laquelle il est appliqué. Du moment que les pois, les vesces, le trèfle sont bien levés, le plâtrage doit avoir lieu, mais si la floraison est commencée et que l'on désire avoir du grain, il faut s'abstenir de plâtrer parce qu'alors, en donnant une nouvelle vigueur de croissance, la maturité, ou plutôt la localisation se ferait mal et, comme on le dit vulgairement, la récolte monterait en orgueil. Si on veut faire du fourrage seulement alors le plâtre doit être appliqué quelque temps avant la floraison seulement et les produits doubleront.

Le crédit-foncier.

Le crédit-foncier sera bientôt un fait accompli s'il faut en croire le haut intérêt que porte le public à sa solution. Déjà le comité nommé par l'assemblée législative à la dernière session a fait rapport favorablement. Et nous avons appris avec plaisir le départ de M. G. de Boucherville, l'infatigable partisan du crédit-foncier, pour un long voyage en Europe où il doit étudier le mécanisme des institutions depuis plusieurs années avec un grand succès. C'est croyons-nous la démarche la plus propre à amener un prompt résultat et nous avons tout lieu de croire que la prochaine session verra la réalisation des vœux de la classe agricole relativement à cette question. Au reste nos hommes publics ne sont plus étrangers à nos besoins et nous lisons avec plai-

sir le passage qui suit dans l'adresse de M. Olivier, à ses électeurs, comme candidat de la division de Lamandière. . . . "Sachant que l'agriculture est la base la plus certaine de la force et de la richesse du pays et ayant le même intérêt que vous dans sa prospérité, tout ce qui pourra tendre à la favoriser trouvera toujours en moi un appui sincère et zélé. Il faudra donc dans l'intérêt de la classe agricole tâcher de réfréner l'usure qui ronge nos populations rurales, en créant des institutions de crédit-foncier, d'une part et en fixant le taux de l'intérêt de l'autre; et pour moi je croirais faillir à ce que je dois, si je manquais à l'accomplissement d'un tel devoir."

L'enseignement Agricole.

Nous aimerions à voir l'enseignement agricole devenir une question publique et une des conditions de l'élection des représentants de nos comtés. Depuis longtemps nous avons réclamé comme un droit la facilité, pour les fils de nos grands propriétaires, d'une éducation spéciale en rapport avec leurs occupations de chaque jour et leur position sociale. Jusques à quand serons nous courbés sous le poids d'une injustice que rien ne justifie et forcés de baisser la tête devant la suprématie des professions dites libérales qui seules peuvent ouvrir la voie aux distinctions? Assez de millions ont été employés à l'érection de nos universités et de nos collèges, pourquoi l'enseignement agricole n'a-t-il droit dans tout le Bas-Canada, qu'à un octroi de \$1000 destinées à l'éducation d'un million d'agriculteurs? C'est parce que jusqu'à ce jour nous n'avons pas eu au pouvoir un assez grand nombre des nôtres. L'avenir, espérons-nous, fera justice du passé.

Nous empruntons à la *Gazette des Campagnes* le compte rendu qui suit des examens des élèves de l'École d'Agriculture de Ste. Anne, les remarques qui accompagnent ce compte rendu sont pleines d'enseignements.

Mercrédî, le 11 du présent mois, nous assistions à l'examen des élèves de l'École d'Agriculture de Ste. Anne. Nous sommes heureux de dire que le succès de ces élèves a dépassé notre attente et que nous avons été grandement étonné de voir les connaissances étendues qu'ils ont acquises, les uns dans l'espace d'une année, d'autres dans l'espace de quelques mois seulement.

Voici les différentes matières qui les ont occupés, et sur lesquelles ils ont répondu de la manière la plus satisfaisante: Elements de physique agricole—Elements de chimie agricole—Les engrais—Les assolements—Les différents sols—L'assainissement—Les instruments aratoires—L'arithmétique et la comptabilité agricole. Ces différentes branches ont été étudiées sous la direction de M. J. Schmouth, professeur agricole.

Les matières suivantes ont été enseignées par le Révd. M. Dubé, Directeur de la maison: Elements de botanique agricole—Les principes d'horticulture—La greffe—Les éléments de géométrie.

Les élèves dont les noms suivent ne sont qu'au nombre de sept. Trois sont de Montréal: MM. E. O. Dufort, L. A. Comte, Damasa Comte; deux de l'Islet: E. et P. Gagné; deux de Ste.

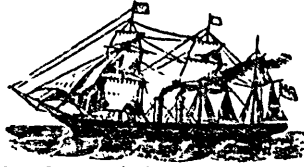
Anne de la Pocatière : Charles Gagnon et Jos. Marti. Il y a quelques semaines, deux autres élèves, fils du Jugo Roy, de la Malbaie, ont laissé l'établissement après avoir complété leurs cours. MM. le Directeur et Professeur de l'établissement n'ont eu qu'à se féliciter de la politesse, de la soumission, et de la bonne volonté de ces élèves.

Maintenant qu'il nous soit permis d'exprimer un regret :

Oui, nous regrettons bien sincèrement et tous les amis de l'agriculture doivent regretter avec nous qu'une institution destinée à charger la face de notre pays, sous le rapport agricole, et fondée dans l'intention, bien arrêtée, de favoriser la classe des cultivateurs, soit encore si peu comprise et si peu appréciée par eux, et qu'elle ne soit fréquentée que par un petit nombre d'élèves. Sans doute que chacun doit se réjouir de voir nos hautes maisons d'éducation remplies d'une jeunesse avide d'acquiescer les sciences élevées; mais si le peuple canadien comprend si bien la nécessité d'avoir des hommes éclairés et à fortes études, lui qui est heureusement un peuple de cultivateurs, ne devrait-il pas comprendre davantage le besoin d'instruction agricole. Sans doute qu'il faut des prêtres, des avocats, des médecins, des notaires; il nous faut des savants enfin pour protéger nos droits et nos usages, pour régir les rapports des différentes classes de citoyens; mais ce nombre doit être restreint, et sur tous ceux que l'on destine aux travaux de l'intelligence, au moins dix sur quinze devraient être réservés pour l'étude de la science de l'Agriculture. Il est temps que chaque cultivateur réfléchisse sérieusement sur les déplorables conséquences qu'entraînera nécessairement après elle cette indifférence pour tout ce qui regarde l'agriculture. Oui, pensons-y si nous voulons conserver notre existence comme peuple, si nous ne voulons pas que nos descendants soient forcés de s'expatrier pour aller servir des maîtres étrangers; comprenons une bonne fois nos vrais besoins; hâtons-nous de revenir à notre véritable vocation. La nôtre, n'en doutons pas, est marquée en gros caractères par la Divine Providence. Elles nous a destinés à la meilleure des vies, — à celle des champs."

Ces regrets sont superflus et n'amèneront pas un seul élève de plus à l'école d'agriculture de Ste. Anne. Des longtemps nous avons donné notre manière de voir sur la question de l'enseignement agricole, et nos lecteurs d'alors doivent se rappeler que nous avons insisté sur un enseignement complet comme la seule base solide et permanente de l'amélioration générale de notre système de culture. Les partisans des écoles primaires se recrierent et donnèrent tard; nous avons laissé au temps le soin d'opérer un changement de convictions que nos raisonnements étaient inhabiles à réaliser. Nous n'avons pas attendu longtemps, et déjà on s'aperçoit que les élèves en s'abstenant nous donnent gain de cause. On dit en faveur de Ste. Anne, que le bien qui en résulte est sensible. Tout le monde en est convaincu; mais le bien est relatif et nous sommes persuadés qu'un enseignement complet donné à Ste. Anne, ferait encore mieux et trouverait dans nos jeunes propriétaires de nombreux élèves.

VOYAGES AGRONOMIQUES.



APRES une absence de cinquante-deux jours, nous reprêtons la rédaction de la Revue,

fort des convictions que nous avons puisées à l'étude des moyens de l'agriculture moderne, mis en relief à Kensington et à Battersea par l'exposition des produits et des engins de production de l'univers entier. Ce qu'il y a de grand dans la pensée de grouper sous un toit commun les chefs-d'œuvres du travail et du génie de tous les peuples du monde ne se conçoit bien qu'à la vue des merveilles autour desquelles se pressent tous les jours cinquante mille visiteurs de tous les noms et parlant toutes les langues. Si le savant, l'artiste ou l'industriel trouvent dans chaque objet matière à étude, l'économiste qui, tout en s'arrêtant aux détails, embrasse l'ensemble de l'exposition, trouve un grand enseignement dans l'étude de la puissance comparative des moyens de production de chaque nation, car de cette étude résulte pour lui la classification des peuples dans l'échelle de la civilisation. Suivons le développement relatif des arts de la base au sommet de cette échelle, et sur chaque degré nous trouverons un jalon planté par la main nerveuse de l'industrie, pour rappeler une conquête de l'homme sur la matière, et pour tracer la distance parcourue par le monde, depuis quatre mille ans, sur le chemin difficile mais glorieux du progrès. Cette étude de notre passé dans le présent des hordes barbares dont les produits sont exposés au Palais de Kensington, est écrite en caractères lisibles à tous les regards et plus particulièrement peut-être au point de vue de l'Art Agricole.

Nous n'avons pas vu sans étonnement les charrues de l'Inde dont la construction en bois grossièrement ébauché affecte la forme d'un hampeon géant, dont l'extrémité aigue fouillait le sol tandis que l'autre au lieu de s'attacher à la ligne du pêcheur s'adaptait au joug, à l'aide de courrois longues et fortes. Cet instrument tout primitif doit déchirer le sol à deux ou trois pouces de profondeur tout au plus sur une largeur à peu près égal. Il est donc facile de juger par l'instrument de l'efficacité du travail fait et du temps employé à fouiller un arpent de terrain, avec ce puissant auxiliaire, digne de l'invention du premier homme, chargé de transmettre à la postérité la menace de ne gagner son pain qu'à la sueur de son front. Mais autant l'art agricole est faible et petit à son berceau autant il est énergique et puissant à l'âge adulte. De tous les travaux des champs les labours à bras étaient certainement les plus pénibles, aujourd'hui la vapeur se pliant aux exigences de la culture moderne donne un travail facile à la fois économique et supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Mais nous ne voulons pas anticiper sur le compte-rendu que nous désirons faire des animaux, des instruments et des produits que nous avons vus aux expositions internationales de Kensington et de Battersea,

nous ne voulons seulement que faire ressortir la fausseté du point de vue auquel s'est placé le gouvernement, lorsqu'il adopta pour principe qu'il ne serait envoyé à l'Exposition Internationale de Londres que les articles, de notre production, reconnus supérieurs à ceux des autres pays. En un mot, c'était admettre l'esprit de concours comme la seule idée, la seule base sur laquelle dût s'asseoir le vaste palais élevé par l'Angleterre à l'industrie des nations. Cette manière de voir est tellement étroite que nous dûmes nous étonner de la voir originer chez un gouvernement dont personne encore n'a contesté l'amour du grand, au point de vue des dépenses, dans toutes les mesures importantes qu'il a eu à transiger, telles que la construction du Grand Tronc, celle des bâtisses d'Ottawa et enfin l'organisation de notre milice, qui en prenant des proportions tellement considérables, a forcé nos représentants, par un vote de non confiance, à s'avouer incapables de les concevoir. Il est très regrettable que nos manufactures n'aient pas été représentées à Londres, et nous devons avouer qu'autant nos produits naturels étaient supérieurs à ceux des pays les plus favorisés autant nous étions inférieurs, au point de vue des produits manufacturés, à la moins importante des colonies de la Grande Bretagne, dont les efforts louables dans cette occasion ont été couronnés d'un plein succès. L'Australie a montré une énergie qui a mérité l'attention de l'Europe. L'ensemble de leur exposition est la plaidoirie la plus éloquente en faveur de leurs ressources et de leur habileté à les exploiter, en même temps que la prospérité générale apparente dans chaque objet est un argument puissant pour décider les flots d'émigration, qui tous les jours laissent les bords de l'Angleterre, à se diriger vers des contrées où le travail trouve un salaire et l'ouvrier du pain pour lui et pour sa famille. Nous ne saurions donc nous taire sur notre position humiliante au point de vue des manufactures, vis-à-vis des autres colonies, et en remontant de l'effet à la cause, nous la trouvons dans la mesquine allocation faite par le gouvernement d'alors à la représentation du Canada à l'Exposition Internationale.

Un autre fait dont nous avons à nous plaindre, et sur lequel la presse Canadienne-Française aurait dû insister d'avantage, c'est que des sept à huit commissaires nommés à l'Exposition de Londres pas un n'est Canadien-Français. Ignore-t-on que nos commissaires sont très souvent officiellement invités dans les salons où se rencontrent à la fois les sommités politiques, scientifiques, littéraires et artistiques de l'époque? Combien ne gagnerait pas le Canada-Français à être représenté par un des siens dans ce monde de distinction. Combien au contraire ne perd-il pas à envoyer là comme ses représentants ceux que nous savons, par un siècle de luttes, irrésistiblement dominés par des préjugés de races et de religion. C'est avouer une infériorité vis-à-vis de nos compatriotes anglais, une infériorité que nous ne pouvons pas accepter. Et puis on s'étonne des idées fausses de l'Angleterre sur les Français du Canada. Ce qui nous étonne, nous, c'est qu'elle doute encore de notre existence, car jamais nous n'avons fait acte de présence,

lorsque l'occasion s'en est offerte, autrement que par l'intermédiaire de délégués d'autre origine.

Ces faits sont d'une telle importance que nous n'avons pas cru devoir les passer sous silence. Avant de commencer notre étude du département agricole nous donnerons la liste des distinctions accordées au département Canadien.

Médailles.—1re Classe.

Billings, E., de la Commission Géologique, pour ses décades imprimées sur les fossiles du Canada.

Compagnie Anglaise et Canadienne des Mines, pour leur persévérance dans leurs découvertes.

Foley & Cie., pour plans de mines, minéraux et plomb, fondus dans la colonie.

Hunt, J. Sterry, de la Commission Géologique, pour les séries descriptives des rocs de cristal du Canada et ses différents écrits sur la géologie du Canada.

Larue & Cie., pour des roues de chemins de fer dans la colonie, et qui ont parcouru 150,000 milles.

Compagnie des Mines du Montréal, pour des séries intéressantes de minéraux accompagnés de plans et sections des ouvrages.

Taylor, A., pour de bons échantillons de pierre gypseuse brute et travaillée, avec plans et sections des mines.

Les Officiers de la Commission Géologique du Canada, pour une collection admirablement préparée d'échantillons, qui donne une haute idée des ressources minérales de ce pays.

Walton, B., pour la découverte de bonnes ardoises à toit.

Compagnie des Mines du Canada Ouest, pour échantillons et plans.

Williams, de la Compagnie Canadienne des Huiles, pour l'introduction d'une importante industrie en faisant des puits artésiens pour l'exploitation de l'huile.

Mentions Honorables dans la 1re Classe.

Davies, W. H. A., pour échantillons intéressants.

McCaw, T., pour échantillons de minerai.

Sweet, S. & Cie., " "

Classe II.—Section A.—Médailles.

Benson & Aspdon, pour l'excellente qualité des échantillons d'empois de Blé-d'Inde.

Canadian Oil Works, pour une grande exposition d'huile dérivative.

McNaughton, E. A., pour empois de fleur de patates.

Pearson Brothers, pour une grande exposition d'huile dérivative.

Classe III.—Section A.—Médailles.

Bureau d'Agriculture du Haut-Canada, pour échantillons de grains de différents comtés, d'excellente qualité.

Société d'Agriculture, Wellington, pour do.

Do. do. Wentworth et Hamilton, do.

Boa, W., do. do.

Société d'Agriculture de Huntingdon, une médaille à celui qui a récolté 40 minots de pois sur un acre de terre au M. John Peris, cultivateur.

Denison, R. L., pour épis de blé-d'Inde d'une grosseur extraordinaire.

Evans, W., pour une collection excellente et
très intéressante de graines.

Fleeming, J., pour do. do.
Johnstone, B., do. do. blé d'hiver
excellent (Soule).

Logan, J., pour blé de printemps.
Société d'Agriculture du comté de Peel (mé-
daille à John Lynch, secrétaire) pour orge,
pois et deux sortes de blé du printemps d'une
qualité excellente.

Logan, S., pour orge.
Shaw, A., pour riz d'excellente qualité.
Société d'Agriculture de Beauharnois (deux
médailles accordées à ceux qui cultivent), pour
graines de lin cultivées par C. Bourgoïn et
pour mil cultivé par C. Tait.

Wilson, J., pour farine d'avoine d'une excel-
lente qualité.

Mentions Honorables.

Société d'Agriculture de Huntingdon, B.-O.,
pour orge cultivée par M. McNaughton.

Société d'Agriculture de Wentworth et Ham-
ilton, pour collection de blé (bonté de la qua-
lité.)

Bedham, T., pour avoine de bonne qualité.
Shaw, A., pour blé d'inde et pois carrés, qua-
lité excellente.

Wilkins, C., blé-dinde, bonté de la qualité.

Classe III.—Section B.

Brown, D., sucre d'érable, excellente qualité.
Reinhardt, G., jambon, do.

Mention Honorable.

Revd. F. L'Heureux, sucre d'érable.

Classe IV.—Section C.—Médailles.

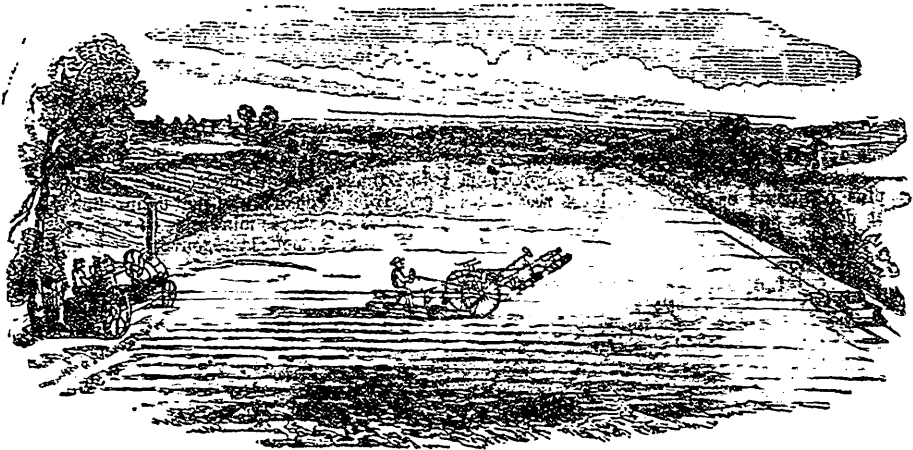
Blaikie & Alexander, pour lin arrangé.
Bridge, Andrew, pour une cuvette sous un
nouveau principe, montrant beaucoup de goût
et de génie.

Eddy, E. B., Ottawa, pour une machine à
faire des seaux et cuvettes.

Ingersoll C. Lewis, pour un quart fait sur
un nouveau principe.

Laurie, James, pour planches et plançons et
21 échantillons de bois venant du district
d'Ontario.

McKee, Hugh, pour do. do. 98 qualités
de bois de la colonie, avec feuilles, etc.



Charrue à Vapeur en operation—Systeme Fowler.

Moore, T., pour une grande collection de
marchés pour outils en différents bois.

Nelson & Wood, pour petits balais nouveaux.

Potter & Cie., Duncan, pour 19 billots quar-
rés.

L'Abbé Provancher, pour une collection
choisie et bien illustrée des bois de la colonie,
accompagnés d'échantillons secs, informations
utiles, etc.

Sharp, Samuel, échantillons de bois.

Skead, James, pour do.

Van Allan, D. R., do.

Trembiski, A. L., do.

Mention Honorable.

Bronson, A., pour do.

Burrows, pour belles sections de "Landrus
sassafras."

Choate, Jacob, plantes de cérisier et érable
tendre.

Coutlée, pour une collection de 72 espèces
de bois de la colonie.

Gingras, G., pour des planches.

Crooks, Mlle., pour une collection de plantes.

Pricur, F. X., pour une collection de 74 es-
pèces de bois de la colonie.

Rose, E. H., pour une boîte remplie d'échan-
tillons de noyer noir.

Classe V.—Médailles.

Larue & Cie., roues de fer battu, pour l'ex-
cellence de la main et durée approuvée.

Mention Honorable.

Sharp, S., Hamilton, modèles de chars à cou-
cher et à frêt.

Classe VIII.—Mention Honorable.

Reebard, E. O., Québec, modèles de roues à
eau.

Classe IX.—Médailles.

Gaskin, Capt. P., pour sa collection d'instru-
ments d'agriculture.

Jeffray, J., pour sa charrue.

McSherry, J., pour do.

Morley, J., do.

Paterson, J., do.

Whiting & Cie., pour instruments d'agricul-
ture.

Mention Honorable.

Sovereign, L. L., instrument aratoire perfectionné.

Collard, H., cultivateur.

Classe X.—Section.

Brown, J., excellence de ciment hydraulique. Stephenson, les représentants de feu R., pour modèles du Pont Victoria.

Mention Honorable.

Stephenson, W. & Fils, bonne qualité de briques.

Bulmer & Sheppard, do. do.

Gibb, T., pour briques blanches et tuyaux pour égouts.

Missisquoi Drain Tile Company, pour tuyaux à égouts.

Betts, E. L., Hodges, J., Peto, Sir S. M., Bart. M.P., une mention honorable collective pour l'heureuse exécution du Pont Victoria et le génie déployé par M. Hodges en construisant les caissons.

Classe XXI.—Médailles.

Les Commissaires du Canada, pour le déploiement d'articles en laine.

Mde. Dunphy.

MM. W. Stephen & Cie.

Classe XXIV.—Médailles.

Notman, Montréal, pour l'excellence d'une grande série de photographies.

Classe XXIX.—Médailles.

Chauveau, L'Hon. P. J. O., pour le mérite de sa collection de journaux d'éducation et rapports.

Passmore, S. W., pour sa collection d'oiseaux et poissons.

Mention Honorable.

Tompson, J., do. do.

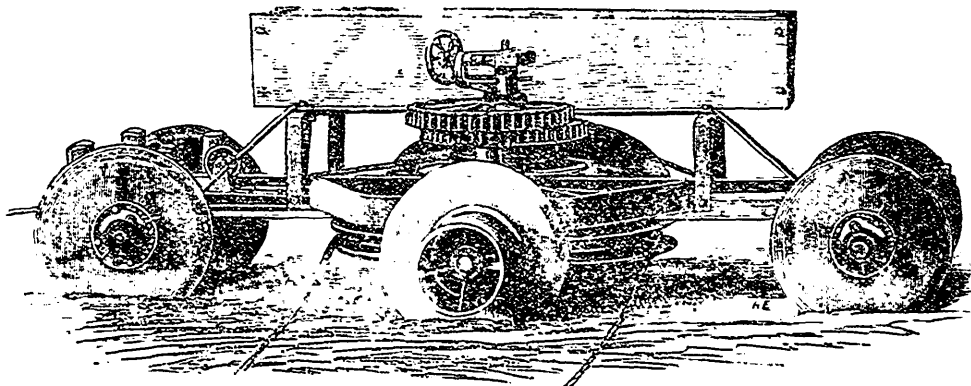
Classe XXI.—Mention Honorable.

Snell, Montréal, pour machine à clous.

Classe XXXII.—Médailles.

Gaskin, R., Kingston, pour une collection d'instruments d'agriculture.

Tongve & Cie., Ottawa, pour un assortiment d'outils bien finis.



Ancre mobile Charrue a Vapeur—Système Fowler.

Les charrues a Vapeur a l'Exposition Internationale.

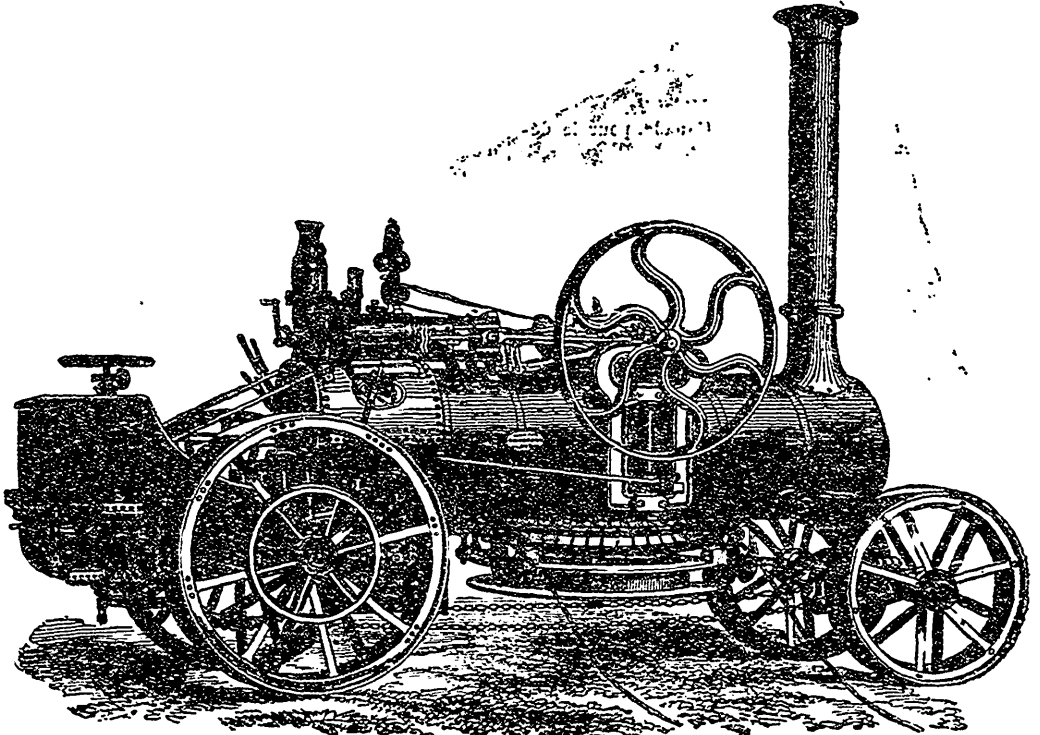
Nos lecteurs ne peuvent s'attendre à trouver dans la *Revue* un compte-rendu détaillé de nos observations. L'année tout entière ne suffirait probablement pas à ce travail, dont nous avons tous les matériaux, et qu'il ne tient qu'au ministre d'agriculture d'offrir au public dans son prochain rapport. Mais dans une publication mensuelle comme la nôtre, où il est important de faire entrer tant de sujets différents, exigés par les travaux du mois et les événements qui se succèdent, il est complètement impossible de commencer un travail sérieux et d'ensemble, dont toutes les parties se lient et comprennent 300 pages de matière. Aussi nous proposons-nous de ne donner qu'un aperçu général de ce que nous avons vu; en nous réservant le privilège de nous reporter à l'Exposition Internationale chaque fois que les circonstances le permettront.

Le peu de temps qui nous est donné pour sortir le numéro d'août nous force à remettre au prochain mois tout ce que nous avons à dire

sur les animaux, les instruments et les produits, et nous nous bornerons cette fois à mettre sous les yeux de nos lecteurs les différentes gravures représentant la charrue à vapeur telle que nous l'avons vue à l'ouvrage à Farningham, où six concurrents se disputaient la palme de la supériorité. L'appareil Fowler est certainement celui qui donne le plus de satisfaction mais aussi est-ce le plus coûteux. Au reste en Angleterre la mise initiale du capital n'est rien pourvu qu'un profit en soit le résultat, et il est aujourd'hui acquis au labourage à la vapeur, que dans certaines conditions il s'opère à moitié prix de la charrue ordinaire et donne toujours un travail bien supérieur. La longueur du labour peut aller à 15 arpents et les tournées se font plus vite qu'avec la charrue ordinaire. Joignons à cela que le corps de l'instrument se compose de quatre charres dont la vitesse est assez considérable pour être facilement suivie à pied et nous comprendrons qu'avec 10 chevaux vapeur on puisse exécuter 15 arpents de bon labour par jour.

La gravure que nous donnons, page 790, représente tout l'appareil destiné au labourage à la vapeur, tel que nous l'avons vu fonctionner à Farningham, pendant le concours international de la Société d'Agriculture d'Angleterre. Le principe en est simple et facilement compris. Une machine à vapeur, munie d'une immense poulie appelée cabestan, met en mouvement un câble en fil de fer tendu de l'autre côté du champ au moyen d'un ancre mobile. Ce câble auquel est attaché l'instrument de labour, établit un va et vient entre la locomobile et l'ancre et le problème est résolu. Ainsi d'après la gravure ci-dessus, la charrue avance de la locomobile vers l'ancre et le câble tourne sur la poulie de droite à gauche. Lorsque la

charrue sera arrivée à l'extrémité du champ, tout près de l'ancre, l'ingénieur changera le mouvement du câble qui tournera de droite à gauche et ramènera la charrue à son point de départ près de la machine à vapeur. Chaque tour de charrue labouré a une largeur de six pieds en sorte que la machine à vapeur et l'ancre mobile avancent d'autant, en suivant toujours les bords du champ et en étant toujours vis-à-vis l'un de l'autre. De manière à éviter de tourner au bout de la raie l'instrument de labour est muni de huit corps de charrues dont quatre travaillent en allant et quatre en revenant, étant alternativement soulevées et mises en terre. Le câble s'allonge et se raccourcit de manière à être toujours tendu quelles que



Locomobile employée au labourage à la Vapeur—Système Fowler.

soient les irrégularités du champ labouré. Il est soutenu sur des supports munis de poulies de manière à éviter le frottement qui donnerait la traction du câble sur le sol et la perte de force motrice qui en résulterait. Il est facile d'attacher au câble tous les instruments propres à la culture du sol, depuis la charrue jusqu'au semoir. C'est ainsi que Mr. Fowler a un appareil pour l'arrachage des cailloux et des souches et pour le défrichement des terres incultes de même que pour leur drainage.

La locomobile est construite de manière à ce que les parties que l'on a besoin d'enlever puissent être détachées quand la machine est chauffée à toute vapeur, les attaches étant entièrement indépendantes de la chaudière. En suivant strictement cette manière perfectionnée

de fixer les différentes parties de la machine, l'on prévient beaucoup de délais et de contre-temps. Le cabestan se compose d'une poulie simple de 5 pieds de diamètre, autour de laquelle la corde fait un demi-tour. La gorge dans laquelle la corde passe est formée d'une double série de petites dents, qui à la moindre pression saisissent et retiennent la corde jusqu'à ce qu'elle soit serrée de l'autre côté, alors les dents s'ouvrent librement et la lâchent. Par ce simple moyen, les inconvénients des petites courbures qui portent tant de préjudice à l'emploi profitable des cordages en fil métallique sont entièrement évités : en outre, le fait qu'à chaque tour de l'instrument la corde n'est pliée que deux fois, et seulement autour de grands diamètres, fait ressortir l'avantage

de ce système dans l'emploi des cordes en fil métallique. Les petites dents sont en fonte acérée et ne s'usent pas facilement par le frottement, toutefois on peut les remplacer à peu de frais. La force motrice est communiquée de l'arbre moteur au Cabestan par un arbre vertical.

L'ancre mobile est construit de manière à résister à la tension latérale du câble auquel est attachée la charrue. C'est un chariot armé de disques tranchants qui s'enfoncent profondément dans le sol. A chaque tour de charrue le câble met en mouvement une poulie autour de laquelle s'enroule une corde, arrêtée à quelques pieds en avant, et qui permet ainsi à l'ancre d'avancer progressivement à chaque tour de charrue. Un gamin surveille la marche de l'ancre mobile en même temps qu'il voit à déplacer les porte-cables devant la charrue et à les replacer après son passage sur le terrain.

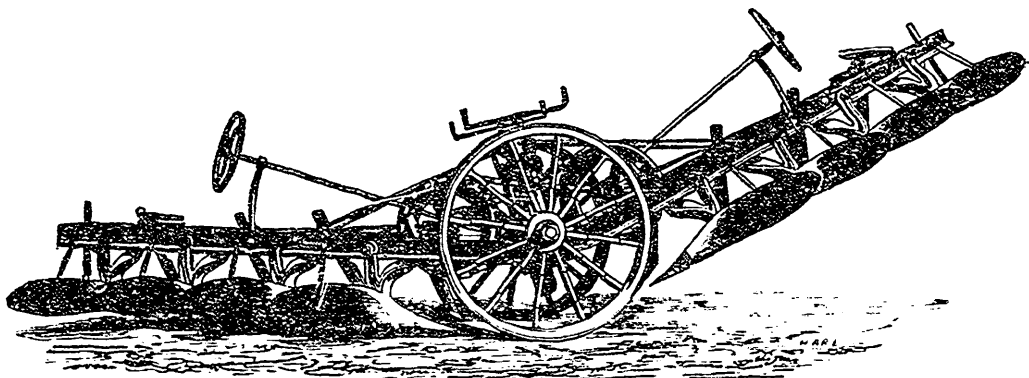
Cette gravure représente la Charrue Fowler à Equilibre, construite en fer et capable d'être ajustée aux différentes largeurs des sillons. Les corps de charrues sont attachés sur un bâti et en variant leurs positions on peut tracer à volonté un sillon plus ou moins large,

tout en conservant la rigidité d'une charpente resserrée par rivets, si essentielle à la durabilité d'un instrument qui doit travailler à la vapeur. Une grande variété de travaux peuvent être entrepris par cet instrument sans qu'il soit nécessaire de faire beaucoup de changements.

En enlevant les versoirs ordinaires employés pour labourer et en les remplaçant par des versoirs plus courts pour la scarification, on peut effectuer un labourage aussi efficace et même supérieur au travail à la main et laisser la terre dans l'état le plus convenable à l'action de l'atmosphère.

Le scarificateur prend une largeur de 6 pieds et peut labourer de 16 à 20 arpents par jour. Il est construit de manière à soutenir la traction d'une machine de la force de 14 chevaux dans tous les travaux de scarification ou en fosant un travail léger. Une grande herse peut être attachée derrière lui économisant ainsi le temps et le travail et faisant les deux opérations à la fois. On peut l'armer pour un travail profond ou superficiel.

La machine à vapeur peut être facilement construite à l'effet d'exécuter le drainage



Charrue multiple employée au labourage à la Vapeur—Système Fowler.

russi bien que le labourage à la vapeur. Un tambour est employé pour enrouler une corde en fil métallique et tirer vers lui une charrue de drainage ou fort défricheur ; l'instrument et la corde étant ensuite remis en position à l'aide d'un cheval. En l'attachant fermement on peut la faire travailler avec le tambour à échappement de la manière précédemment indiquée. En travaillant avec le câble, à petite vitesse, l'on peut exercer une traction de 7 à 10 tonneaux sur l'instrument.

La machine à drainer employée pour creuser et placer les tuyaux peut travailler jusqu'à une profondeur de quatre pieds, sans danger, dans les terres argileuses. Elle a gagné la Médaille de la Société Royale d'Agriculture à Exeter en 1850, à Gloucester en 1853, et à Lincoln en 1854, où pour la première fois on l'a fait travailler à la vapeur. Son ouvrage donne toujours pleine satisfaction. Dans un prochain numéro nous donnerons le détail de cet instrument, dont nous donnons la gravure page 295, et dont le mécanisme est assez simple pour être facilement compris.

Appareil pour le labourage et le défrichement de la force de dix chevaux

Appareil complet se composant d'une Machine à Vapeur avec garniment mobile, un Ancre locomobile, et un Ancre fixe, 300 aunes de cordes en acier, première qualité, des cordes pour les côtés, 20 porte-corde, une poulie à dents, une Charrue à Equilibre à 4 sillons avec garniment mobile et dents en fer à scarifier et à bêcher,..... £780

Idem idem de la force de 12 chevaux, 825

Idem idem idem 14 " 875

Idem idem idem 12 " " " "

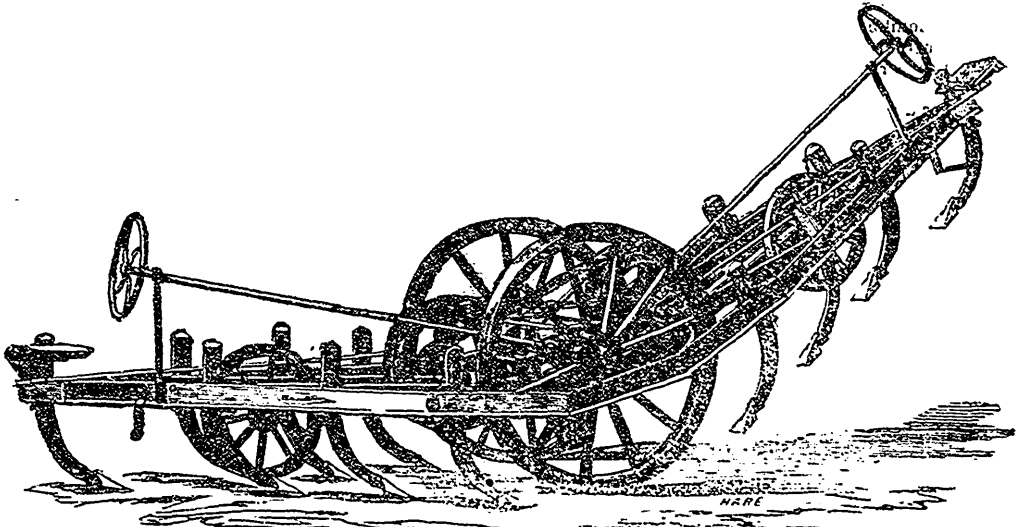
avec Cabestan à remonter pour le drainage, etc.,..... 975

Appareil pour la culture et le défrichement pour attacher aux machines portatives ordinaires de la force de 8 ou 10 chevaux.

Un Cabestan "Eddington" mobile de la force de 10 chevaux, un Ancre mobile, et un Ancre fixe, 18 porte-corde, 300 aunes de corde en acier, des cordes pour les côtés, une poulie à dents, une Charrue à Equilibre à trois sillons ajustée

pour fers à scarifier et à bêcher, et garniment mobile,.....	£420
Ancre mobile à Disque de la force de 10 chevaux, un Ancre mobile, et un Ancre fixé, 18 porte-corde, 800 aunes de corde en acier, des cordes pour les côtés, une poulie à dents, une charrue et défricheur ajustés pour fers à scarifier et à bêcher et garniment mobile,.....	320
Idem idem de la force de 8 chevaux,	285
Cabestan à remonter stationaire avec frein et timon compensatoires, avec des jointures mobiles pour l'attacher à la Machine, 1,200 aunes de corde en acier, 2 ancres mobiles et 2 ancres fixes, des cordes pour les côtés, 20 porte-corde, une Charrue à Equilibre à 2 sillons ajustée pour faire à bêcher et à défricher,.....	315

Prix des Charrues et Défricheurs sans Appareil Mobile.	
Charrue à équilibre à 3 sillons, avec fers à défricher et à bêcher,.....	£45
Idem à 2 sillons, idem,.....	65
Idem à 4 sillons, idem,.....	80
Défricheur ou Scarificateur à 5 fers,....	50
Les charrues à 2 et 3 sillons, arrangées comme Défricheurs à 4 et 5 fers, augmentation de,.....	5
Prix des Charrues et Défricheurs avec Appareil Mobile.	
Charrue à Equilibre à 3 sillons, avec fers à scarifier et à bêcher,.....	£75
Idem à 3 sillons, avec fers arrangés comme Défricheur à 5 fers,.....	80
Idem à 4 sillons, idem,.....	97
Défricheur ou Scarificateur à 5 fers,....	70
Charrue sous sol à 2 sillons,.....	105



Scarificateur employé au labourage à la Vapeur—Systeme Fowler.

Défricheur de force supérieure pour l'éradication des Pierres et Racines,	£80
Charrue pour le Drainage,.....	80
Ancre (mobile) moyen pour travailler avec l'appareil à remonter,.....	45
Ancre (mobile) grand,.....	55
Prix des parties qui ont besoin d'être remplacées.	
Coutres (fer de fonte),.....	£0 11 0 par douz.
Idem (acier de fonte),.....	0 5 6 chaque.
Dents (houes) (en acier),... 0 15 0 "	
Idem (fer de fonte),.....	0 6 6 "
Fers à rattacher les coutres au timon,.....	0 9 6 "
Slades,.....	0 1 0 "
Fers à Scarifier,.....	0 2 6 "
Fers à bêcher ou à creuser, 0 3 6 "	
Pointes en fer à défricher 10 pouces,.....	0 12 0 par douz.
Idem 8 pouces,.....	0 10 0 "
Idem 4½ "	0 7 6 "
Poulies de porte-corde,....	0 2 6 chaque.
Roues idem grandes, ..	0 3 0 "
Idem idem moyennes, 0 2 6 "	

Idem idem petites, ... £0 1 0 chaque.
 Les Ancres, Charrues, Défricheurs ou une partie quelconque de leur mécanisme peuvent être fournis séparément en cas de besoin.
 Les Charrues à 2 et 3 sillons et petit Défricheurs et Ancres propres à faire travailler par les Machines à Vapeur pour la culture de tous genres peuvent également se procurer aux prix ci-dessus.
 Les Correspondants qui désirent donner ordre pour des duplicats sont particulièrement priés de vouloir citer le numéro qui se trouve sur la partie voulue, toutes les fontes étant dûment numérotées, une attention exacte sous ce rapport prévientra un délai considérable dans l'envoi des parties dont l'on a besoin.
 Corde en fil métallique pour les grandes machines.
 10 chevaux,..... £8 10 0 par 100 aunes.
 12 à 14 chevaux, 10 10 0 "
 Cordes en fil métallique pour les Cabestans des machines portatives,
 10 chevaux,..... £6 10 0 par 100 aunes.
 8 chevaux,..... 3 10 0 "

Corde et fil métalliques pour le Cabestan pour le DRAINAGE.

1re qualité..... £22 0 0 par 100 aunes.
2nde " 14 0 0 "

Gages d'un ouvrier pour fixer la Machine et la mettre en travail £1 par semaine, le Fermier doit en outre lui fournir table et logement et rembourser ses frais de voyage.

Machines loco-mobiles avec l'appareil à labourer.
Machines de 10 chevaux..... £420
" 12 " 470
" 14 " 520

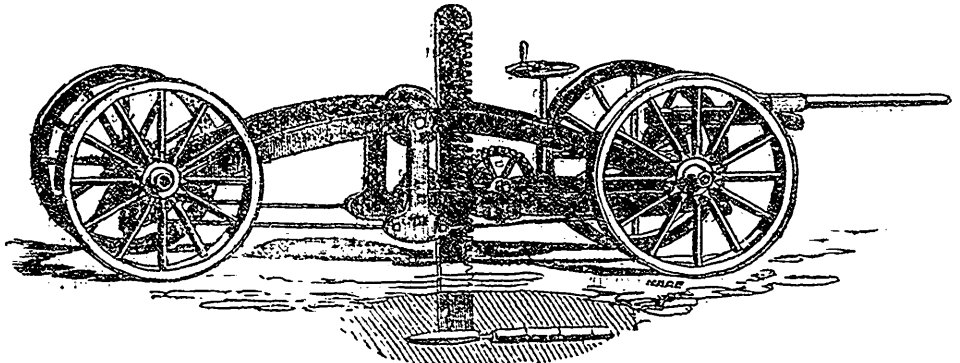
L'appareil pour le labourage pour compléter ces Machines pour la Culture à la Vapeur sera fourni à une époque postérieure sans augmentation additionnelle en rapport avec le prix d'un appareil complet.

Dans un prochain numero nous continuerons nos observations sur ce que nous avons vu de plus saillant à l'Exposition Internationale en nous faisant un devoir d'illustrer par des gravures les instruments dont nous donnerons la description.

TRAVAUX DU MOIS.



DÉBARRASSER la fenaison commence en Août, le mois des moissons et celui de tous les mois de l'année dont les travaux sont certainement les plus pressants. Le temps tout à fait extraordinaire que nous avons eu depuis les semailles en retardant



Charrue employée au Drainage à la Vapeur—Systeme Fowler.

les foins, semble avoir retardé aussi la plupart de nos récoltes, et s'il est vrai que le blé d'automne est en partie serré dans le voisinage de Montréal, il est juste d'ajouter que les grains dans plusieurs localités couvrent à peine le sol et que les foins généralement n'ont commencé qu'avec le premier Août. En général la récolte n'est pas satisfaisante, loin d'être bonne, et si les terres riches et perméables donnent un bon rendement, en revanche les terres glaiseuses pauvres, ensemencées trop tard, ont souffert considérablement et ne promettent une récolte quelconque, que depuis les dernières pluies. Dans le voisinage de Québec, nous avons appris que les pâturages ont été tellement pauvres que le bétail a dû y recevoir une ration de paille ou de foin, et nous savons qu'il en a été ainsi dans plusieurs localités. L'état de New-York n'a pas été mieux partagé et il n'y a que dans l'Illinois où la récolte du foin soit magnifique. Dans ces circonstances nous recommandons le semis du sarrasin pour être coupé en fleur pour fourrages là ou la disette l'exige. Le semis des navets est également recommandable sur une terre bien ameublie et riche, il est encore temps d'obtenir une récolte abondante.

Dans la plupart des circonstances, la culture de la pomme de terre, et plus encore celle de la betterave, présentent, sous notre climat, des avantages qui doivent leur mériter la préférence sur celle des navets; dans la plupart des cas, elles sont beaucoup moins casuelles, et la conservation des produits en est plus assurée; cependant, dans les terrains très-légers, sablonneux ou calcaires, qui conviennent particulièrement aux navets, ils offrent l'avantage de pouvoir être semés très-tard.

La terre qu'on destine aux navets doit être fumée, à moins qu'elle ne soit très-riche, et préparée par deux ou trois labours ou cultures à l'extirpateur. On sème ordinairement à la volée, à raison de deux à trois livres de graine par arpent, et l'on recouvre par un coup de herse, qui ne doit enterrer la semence que superficiellement.

La semaille au semoir, en lignes espacées de vingt-quatre à vingt-sept pouces, et l'emploi de la houe à cheval pour les binages, conviennent parfaitement bien à cette récolte.

Entretien des plantes Sarclees.

Dans une exploitation très bien entendue où l'on se livre à la culture des récoltes sarclees, la principale occupation du mois de juillet

let consiste dans les binages et les buttages. C'est, de tous les mois de l'année, celui où l'on sent le mieux les avantages de la culture en lignes et de l'emploi de la houe à cheval, à cause de la facilité qu'on obtient de répéter fréquemment les binages et de les exécuter promptement de la manière la plus économique.

Dans certains sols sujets à souffrir de la sécheresse, quelques personnes craignent de nuire aux récoltes en favorisant l'évaporation de l'humidité par l'ameublissement de la surface du sol. C'est là une grave erreur : au contraire, les plantes ne souffrent jamais autant de la sécheresse que lorsque la surface de la terre, battue et durcie, forme une croûte qui interrompt toute communication avec l'atmosphère ; mais, lorsque cette croûte est brisée et ameublée, l'influence des rosées se fait sentir jusqu'aux racines des plantes, et suffit presque toujours pour entretenir leur végétation : une pluie légère, dont l'effet se fait à peine sentir sur un sol durci, pénètre, au contraire, souvent à plusieurs pouces de profondeur, lorsqu'elle trouve une surface meuble. Que les personnes qui douteraient de cette vérité, fassent comparativement cet essai sur deux champs voisins ; il ne leur restera aucun doute. Par ce motif, des récoltes sarclées réussissent souvent fort bien dans des sols où d'autres plantes qui ne reçoivent pas de sarclage sont sujettes à périr par la sécheresse. Dans les terres argileuses ou les terres blanches, on ne doit pas attendre, pour briser la croûte qui se forme, qu'elle soit devenue trop épaisse et trop dure. Lorsqu'on a laissé ainsi durcir la surface, on ne peut qu'approfondir graduellement la culture, en passant plusieurs fois l'instrument, opération beaucoup plus longue et plus pénible, mais toujours indispensable. On doit s'efforcer d'ameublir toujours le sol jusqu'à trois ou quatre pouces de profondeur.

Les pommes de terre devront presque toujours être binées deux fois dans le courant de ce mois ; ordinairement, c'est aussi le moment du buttage, qui s'exécute sur les plantes placées en lignes, au moyen de la charrue à deux versoirs, avec un degré de perfection qu'il est impossible d'obtenir du travail de la houe à main, et avec une très-grande rapidité, puisqu'une charrue peut butter environ 4 arpents et demi de pommes de terre dans une journée de travail de neuf heures. Les pommes de terre doivent toujours avoir été binées au moins une fois très-profondément, avant le buttage, et deux fois valent beaucoup mieux qu'une. En général, le moment de procéder au buttage est celui où les racines s'étendent pour former des tubercules ; si l'on attend que les tubercules soient formés, surtout pour certaines variétés, où ils se forment assez loin de la touffe et à fleur de terre, on en détruit beaucoup par le buttage. Il y a d'autres variétés, au contraire, où les tubercules se forment plus profondément en terre ; d'autres, où ils sont rassemblés comme dans une espèce de nid, au pied de la plante : pour celles-là, on peut retarder davantage le buttage ; mais en général, il est utile de procéder à cette opération le plus tôt qu'il est possible, pour toutes les variétés, c'est-à-dire, à l'époque où les tiges sont

assez élevées pour n'être pas couvertes entièrement de terre par l'opération du buttage, au reste, des expériences faites avec soin et continuées pendant plusieurs années, ont changé complètement l'opinion des agriculteurs les plus recommandables, sur l'utilité du buttage des pommes de terre. Dombasle a trouvé constamment, dans ses essais comparatifs, que le buttage diminue le produit en tubercules, quoiqu'il favorise évidemment la végétation des tiges, qui sont toujours plus vertes et plus vigoureuses dans les plantes qui ont été buttées. Il a donc fini par renoncer complètement au buttage dans ses cultures de pommes de terre. Il n'ose pas assurer que le résultat sera le même dans toutes les espèces de sols : mais il sait que plusieurs autres cultivateurs ont observé des effets semblables. A Roville, la différence de produit a été quelquefois de plus d'un quart en faveur des parties simplement binées à la houe à cheval, sur celles qui avaient été soumises au buttage. Le résultat a été le même dans les années sèches et dans les années humides ; mais la différence a été plus considérable dans les sols riches que dans les sols pauvres. Il reste, toutefois, en faveur du buttage, l'avantage d'une destruction plus facile et plus complète du chiendent.

Toutes les autres plantes que l'on nomme communément *récoltes sarclées*, et que l'on cultive souvent pour tenir lieu de jachères, telles que les betteraves, rutabagas, maïs, fèves, etc., doivent être tenues parfaitement nettes de mauvaises herbes, pendant tout le cours de ce mois, et jusqu'à ce qu'elles couvrent entièrement le sol de leurs feuilles, de manière à étouffer toutes les mauvaises herbes qui pourraient naître encore : sans ce soin, on perd un des grands avantages de leur culture, qui est de nettoyer la terre pour les récoltes suivantes, sans compter une diminution considérable sur le produit de la récolte de l'année.

Nous ajouterons ici, à l'usage des personnes qui veulent introduire dans leurs cultures l'usage de la houe à cheval, que rien n'est plus important que de saisir pour chaque binage, mais surtout pour le premier, l'instant où les mauvaises herbes sont levées, mais n'ont pas encore pris beaucoup d'accroissement. Si l'on attend qu'elles aient de fortes racines, l'instrument s'obstrue, le travail est plus difficile et moins bon. Il est toujours facile à un cultivateur attentif et soigneux de trouver cet instant, et alors on tire un excellent service de cet instrument. C'est pour avoir négligé ce soin que quelques personnes ont été peu satisfaites de l'emploi de la houe à cheval.

Culture du Sarrasin.

Le sarrasin est bien certainement une récolte précieuse pour les sols pauvres, montagneux et froids : les sols meubles lui conviennent spécialement, et il réussit mal dans les terrains argileux. Dans quelques contrées peu fertiles, c'est la récolte principale ; il présente aussi des avantages qui peuvent le faire admettre dans des sols de meilleure qualité : son grain a autant de valeur que l'orge pour la nourriture et l'engraissement des cochons ; il est plus nutritif que l'avoine pour les chevaux. Cette plante, fauchée en fleur, forme un assez bon fourrage : sous ce rapport, elle est fort précieuse.

se, parce que la promptitude de sa croissance la rend propre à remplacer d'autres plantes à fourrages qui n'auraient pas réussi. C'est une des meilleures récoltes que l'on connaisse pour former un engrais végétal, en l'enterrant à la charrue, lorsqu'elle est en fleur. Le sarrasin est d'ailleurs une récolte très-commode dans les assolements, parce qu'il peut, à raison de l'époque à laquelle on le sème et des labours qui précèdent la semaille, remplacer les récoltes sarclées, et parce qu'on peut le placer indifféremment avant ou après toute espèce d'autre récolte.

Le sarrasin craint excessivement le froid ; la moindre gelée le détruit : le plus souvent c'est en juin qu'on le sème, et quelquefois même dans le mois de juillet. On peut le semer encore plus tard, lorsqu'on veut le faucher pour fourrage ou l'enterrer. En général, deux mois et demi ou trois mois, à dater de la semaille, lui suffisent pour mûrir ses graines ; on peut donc facilement le semer en seconde récolte, après du seigle, de l'orge des vesces, etc., et même après du blé, lorsqu'on veut le faucher en vert ou l'enfourir pour engrais : c'est là sa place la plus convenable dans les bons sols. Cependant on ne doit jamais oublier que le sarrasin exige un terrain parfaitement ameubli : si quatre ou cinq labours sont nécessaires pour atteindre ce but, on ne doit pas les épargner.

Peu de récoltes craignent autant que le sarrasin une semaille trop épaisse ; on ne doit pas mettre plus d'un minot de semence par arpent lorsqu'on destine la récolte à être fauchée en vert ou enterrée comme engrais ; mais, pour les récoltes à graines, il convient de diminuer encore beaucoup cette quantité de semence. Dans plusieurs cantons où l'on entend bien la culture du sarrasin, on ne met que $\frac{1}{2}$ de minot de semence par arpent : elle demande à être enterrée très-peu profondément.

Le trèfle, probablement aussi les autres espèces de prairies artificielles, réussissent parfaitement bien dans le sarrasin, peut-être mieux que dans toute autre espèce de récolte. Ce motif seul devrait suffire pour engager à cultiver cette plante, même dans les bons sols, pourvu qu'ils soient légers. Lorsqu'on tient beaucoup à la réussite d'une semaille de trèfle on de luzerne, on ne peut mieux faire que de la semer avec du sarrasin. Cependant, si le sol était trop riche ou la saison trop pluvieuse, le sarrasin pourrait se coucher ; ce qui ferait périr la prairie artificielle, si l'on ne se hâtait de le faucher.

Epoque de la fenaison.

Le fin de juillet est le temps des foins et nos prés émaillés de fleurs nous avertissent que le temps est maintenant arrivé de récolter leurs riches dépourilles. Malgré tout ce qui a été dit sur l'opportunité de bien choisir l'époque de la coupe des fourrages nos cultivateurs tiennent encore à une routine injustifiable sous tous les rapports.

L'Odeur de Foie.

Le jour baisse ; les pins, qu'un vent tiède balancent,
Du couchant sur nos fronts bercent les roflets d'or ;
Le vallon se recueille et le champ fait silence :
Dans le pré cependant les fanéurs sont encor.

Les laboureurs lassés, remontant à la ferme,
Ramènent les grands boufs au pesant attirail,
Chacun songe au repos, chacun rentre et s'enferme ;
Les faneurs dans le pré sont encore au travail.

Les voyez-vous là-bas, au bord de la rivière,
Marcher à pas égaux, d'un rythme cadencé ?
Ils mettent à profit ce reste de lumière
Pour finir le travail dès l'aube commencée.

Sous le soleil de feu, sans trêve ni relâche,
Ils ont coupé les foins au village attendus ;
Ils ne partiront pas sans achever leur tâche :
Ils veulent qu'à la nuit tous leurs prés soient tonchés.

De la rapide faux l'éclair par instants brille,
A travers la distance il éblouit nos yeux ;
Par instants, une voix d'homme ou de jeune fille
Arrive à notre oreille en sons clairs et joyeux.

Dans le calme du soir, il fait bon de l'entendre !
Il fait bon d'aspirer, dans un air frais et doux,
Ces odeurs de gazons, ces parfums d'herbe tendre.

Qui, du talus des prés, s'élèvent jusqu'à nous !

Le jour s'efface au loin ; ses lueurs étouffées
Meurent sur les hauteurs, s'éteignent sur les eaux ;

Et chaque vent qui passe apporte par bouffées
L'enivrante senteur des herbes en monceaux.

Et ce qu'on ressent là, c'est un calme suprême,
C'est une volupté sans ardeur ni transport,—
C'est le recueillement de la nature même,
Qui, sous l'aile de Dieu, confiante s'endort !

J. AUTRAN—*Vie Rurale.*

C'est ordinairement vers les derniers jours du mois du juillet qu'on fauche les prairies. On peut remarquer qu'en général, dans les prés qui sont soumis au pâturage après la coupe, on est disposé à faucher trop tard ; on croit gagner en quantité, et l'on perd beaucoup plus sur la qualité du foin. Le moment de faucher une prairie est celui où les plantes qui y abondent le plus, et qui produisent le meilleur fourrage, commencent à être en pleine fleur : lorsqu'elles sont à ce point, quelques jours de retard font une différence très-considérable dans la qualité du fourrage, car toute plante qui a amené sa graine à la maturité ne produit plus qu'un foin dur, peu savoureux et peu nourrissant pour le bétail ; et les meilleures plantes des prairies, principalement les graminées les plus précieuses, passent, avec une rapidité étonnante, de la floraison à la maturité.

Des expériences faites avec tous les soins désirables et par les hommes les plus recommandables ont établi comme un fait pratique que le foin pour être bon doit être coupé lorsque la majorité des plantes qui le composent sont en pleine floraison. Pourtant le très-grand nombre des cultivateurs attendent que la fleur soit passée et que la graine soit formée. Sans doute, ils obtiendront ainsi un rendement plus élevé par arpent, un plus grand nombre de bottes, mais qu'ils n'en doutent pas cet excédant de produit n'est dû qu'à la transformation des substances mucilagineses et nutritives des plantes en bois ou cellulose, dont l'estomac ne

pourra rien tirer pour la subsistance de l'animal qu'il nourrit. Mais ce n'est pas là le seul mal de ce préjugé absurde : qu'arrive-t-il avec ce système ? C'est que le foin ainsi obtenu n'est à proprement parler que de la paille dont la valeur nutritive peut être inférieure à celle d'une paille de céréales bien récoltée. La graine ne peut être considérée comme valeur fourragère, car dans les transports, au fond des crèches, elle se perd en totalité par l'alimentation des animaux. Voilà ce que nous apprend la pratique, la théorie bien mieux encore nous fait une nécessité de faucher les foins à la floraison.

Il y a dans la vie végétale trois périodes bien distinctes, d'absorption, d'accroissement et de localisation. Pendant la première période, qui commence avec la germination, la jeune plante ne peut qu'assimiler. D'abord la graine absorbe l'eau et la radicule plonge dans le sol tandis que la plumelle sort de terre, en développant ses feuilles seminales, véritables magasins de toutes les substances nécessaires à la jeune plante pendant sa période d'absorption. Bientôt de nouvelles feuilles succèdent aux premières, le chévelu des racines se développe et désormais pourvu des organes essentielles de la végétation, la plante étale ses rameaux et ses racines, et puise dans l'atmosphère et le sol les matériaux nécessaires à sa croissance : c'est alors la période d'accroissement qui se continue jusqu'à ce que le végétal ait amassé dans ses feuilles, ses branches, ses tiges et ses racines, les éléments devant concourir à la formation de sa graine, car la reproduction est le but vers lequel tendent tous les êtres organisés. C'est à la floraison que la plante est arrivée à la fin de sa croissance et c'est à cette époque que le cultivateur doit la récolter comme fourrage ; car alors chaque partie du végétal est également riche en éléments nutritifs facilement assimilables, et nullement exposés à se perdre pendant les différentes manipulations auxquelles le foin doit être soumis. Plus tard, au contraire, arrive la période de localisation, alors les différentes parties du végétal se dépouillent de tout ce qu'elles peuvent renfermer d'éléments nutritifs pour concourir à la formation de la graine. Tout ce que la plante a de bon vient donc se loger, se localiser dans la graine qui ne laisse après elle que de la paille. Ainsi que gagne le cultivateur à laisser mûrir son foin avant de le couper : il fait de la graine d'un côté et de la paille de l'autre, deux substances alimentaires insipides par elle-mêmes et qui plairaient infiniment mieux au bétail sous forme de bon foin que sous forme de foin mûr. Mais il y a pis que cela, la graine, en raison de sa ténuité, se perd dans les greniers, dans les transports, et enfin de mille manières et en résumé le bétail ne se nourrit que de vilaine paille et de plus la prairie a bien plus souffert d'une récolte de foin mûr que d'une récolte du foin en fleur.

Coupe des foins.

L'époque de la fenaison déterminée, voyons les moyens à la disposition du cultivateur aujourd'hui pour exécuter promptement et économiquement ses travaux.

La rareté et par conséquent le haut prix de la main-d'œuvre dans nos campagnes devra engager un grand nombre de nos cultivateurs

à adopter les machines économisant le travail de l'homme et utilisant les attelages. Au premier rang de ces machines nous plaçons les faucheuses et les moissonneuses combinées. Ces machines que nos lecteurs ont dû voir dans nos expositions provinciales agricoles sont employées universellement chez nos voisins et se propagent tous les jours d'avantage chez nous, grâce aux perfectionnements que plusieurs de nos fabricants ont apporté à la construction de ces machines. Aujourd'hui elles fauchent facilement 12 arpents de foin ou de grain par journée de 12 heures. Deux chevaux sont employés comme moteurs, et font six heures de travail pour être rechangés l'après-midi par de nouveaux chevaux, les premiers étant utilisés aux charrois, râtelages, etc., car ce serait trop demander de deux chevaux que de les faire travailler douze heures par jour pendant toute une récolte. Pour le fauchage des prairies la faucheuse offre une économie de main-d'œuvre, dont on ne peut se rendre compte sans une expérience personnelle. Après le passage de la faucheuse le foin se trouve couché régulièrement sur toute la surface du champ, mieux que ne saurait l'épandre le faneur le plus habile. A moins d'une récolte très-abondante le foin ainsi exposé aux rayons du soleil se sèche suffisamment pour être mis en andains à l'aide du râteau à cheval, un autre instrument économique plus recommandable encore s'il se peut ou au moins plus à la portée des moyens du grand nombre que les machines à faucher. Avec ces deux instruments il n'y aurait donc de main d'œuvre que pour mettre les andains en veuillotes et pour botteler, opération que nous recommandons en tous cas comme une grande économie.

On doit apporter une grande attention au travail des faucheurs, pour qu'ils fauchent le plus près de terre qu'il est possible : un pouce de longueur de l'herbe près de terre produit bien plus de foin que plusieurs pouces en haut des tiges, parce que l'herbe y est bien plus garnie : c'est pourquoi l'on éprouve une perte considérable dans le fauchage des prés où le sol n'est pas bien uni, où l'on a négligé d'étendre les taupinières et les fourmillières, où l'on a laissé des pierres, etc.

Fanage des foins.

La fenaison exige un grand nombre de bras, on compte ordinairement qu'il faut quatre femmes par faucheur : ainsi si l'on emploie une bande de six faucheurs, vingt-quatre femmes au moins seront nécessaires pour les travaux dans le pré, sans compter les ouvriers qui seront occupés au déchargement sur les greniers ou sur les meules, travail auquel des hommes et même des hommes vigoureux conviennent mieux que des femmes. Ici l'économie de quelques journées serait fort mal entendue ; il est nécessaire d'avoir, en quelque sorte, une surabondance d'ouvriers ; car il arrive très-souvent, dans les saisons où le temps n'est pas parfaitement beau, que le salut de la récolte, ou au mois sa bonne qualité, dépend de la promptitude avec laquelle se fait la manœuvre, soit pour étendre et retourner le foin, lorsque le soleil se montre, soit pour le mettre en tas à l'approche de la pluie. Il est fort important que le foin soit suffisamment sec lorsqu'on le

serre, mais il importe beaucoup aussi qu'il ne le soit pas trop ; quelques heures d'exposition au grand soleil, lorsque le foin est déjà suffisamment sec, lui ôtent une grande partie de son parfum et de ses bonnes qualités.

Tant que l'herbe est verte, et pour ainsi dire encore vivante, les pluies ne lui enlèvent aucun suc et lui font peu de tort ; elle peut rester en *andains* pendant quelques jours, avec le soin de retourner seulement les *andains* sans les étendre, si l'on s'aperçoit que le dessous jaunit ; c'est le parti le plus prudent lorsque le temps est à la pluie.

Lorsque les *andains* ont été étendus et que l'herbe a un commencement de dessiccation, on doit apporter le plus grand soin à éviter qu'elle soit exposée à une ondée de pluie ou à la rosée de la nuit, autrement qu'en tas ; dans tout le cours de la fenaison, aucune portion d'herbe ou de foin, dans les divers degrés de la dessiccation, ne doit jamais passer la nuit étendue sur le sol ; et l'on doit tout mettre en œuvre pour éviter que le foin reçoive jamais une ondée dans cette position. On fait les tas très-petits lorsque la dessiccation commence, et à mesure qu'elle s'avance on en augmente le volume. A chaque intervalle de beau temps, on étend les tas, petits et gros : on retourne fréquemment le foin, pour le mettre promptement en tas le soir, ou lorsque la pluie s'annonce.

En mettant à cette manœuvre de l'intelligence et beaucoup d'activité, un cultivateur pourra être assuré, non pas de faire du foin de première qualité dans certaines saisons où la fenaison est contrariée par des pluies opiniâtres, mais du moins de n'en avoir jamais de gâté. Son foin pourra être de moins belle apparence, mais il perdra peu, sous le rapport de la qualité nutritive pour le bétail.

Lorsque le temps est fixement au beau, l'opération marche pour ainsi dire seule ; mais c'est alors qu'il est le plus nécessaire d'avoir un grand nombre de bras pour retourner promptement le foin, dès que le dessus est parvenu à un certain degré de dessiccation, ou pour le mettre en tas, aussitôt qu'il est suffisamment sec.

Dans toutes ces opérations, un cultivateur ne peut que bien rarement s'en rapporter au soin de ses domestiques, et rien ne peut ici, pas plus que dans tant d'autres détails de la culture, remplacer *l'œil du maître*.

Entree et conservation des foins.

Le travail des attelages et des ouvriers pour rentrer le foin sec est peut-être, de tous les travaux agricoles, celui qui exige le plus d'activité pour celui qui a une fenaison un peu considérable.

Ces jours-là, et gens et chevaux doivent prendre leurs repas à *la hussarde* ; il n'est pas question de dîner, il faut rentrer le foin. En organisant le service avec intelligence, on fait beaucoup d'ouvrage dans une journée. Ce n'est pas l'activité seule qui est nécessaire ici, il faut mettre beaucoup d'attention à distribuer de la manière la plus convenable les ouvriers que l'on emploie : le nombre de ceux qui chargent, qui déchargent, qui retournent le foin, qui l'amassent en tas, les attelages, tout cela doit être proportionné de manière que rien ne chôme, et qu'un travail ne nuise pas à l'autre.

Si l'on examine la manière dont ces travaux sont exécutés dans la plupart des exploitations rurales, on y trouvera bien rarement cet ordre qui seul peut assurer la célérité du service et l'économie de la main-d'œuvre.

Il y a des pays où l'on conserve le foin en meules exposées à l'air, dans d'autres, on le met dans des granges ou dans des greniers, ordinairement au-dessus des étables. La première méthode présente des avantages réels ; non-seulement elle exige beaucoup moins de dépenses en bâtiments, mais le foin se conserve beaucoup mieux et plus longtemps dans les meules bien faites que dans les bâtiments couverts. Dans les pays où l'une et l'autre méthode sont en usage, on sait distinguer à l'odeur le foin de meule de celui qui a été conservé à couvert ; le premier se paie toujours un peu plus cher sur les marchés. Cependant on ne doit pas se dissimuler que la construction des meules exige plus de travail, et présente souvent de l'embarras dans les saisons pluvieuses, parce que le foin n'est en sûreté contre la pluie que lorsque la meule est terminée, et qu'on n'est pas toujours assuré qu'il n'en surviendra pas pendant qu'on la construit.

On fait les meules rondes ou carrées ou sous la forme d'un carré long, dont une des petites faces est tournée du côté d'où vient ordinairement la pluie. Ce que nous pourrions dire ici la manière de construire les meules ne pourrait suffire pour mettre le lecteur en état de les exécuter convenablement ; les personnes qui voudraient introduire chez elles cette méthode ne peuvent mieux faire que de faire venir un homme exercé des pays où cette pratique est en usage.

Soit qu'on mette le foin en meules ou dans des greniers, il est fort important de presser, de tasser la masse bien également à mesure qu'on la forme. Souvent on fait faire cette opération par des enfants, qui s'en acquittent fort mal ; on doit, au contraire, confier cette besogne à des ouvriers soigneux. Le foin entassé subit toujours une fermentation plus ou moins forte, fermentation très-utile pour sa bonne qualité, et qui s'opère très-inegalement lorsque la masse est tassée plus fortement sur quelques points que sur d'autres. Si le foin n'est pas très-sec, la moisissure, la pourriture ou l'inflammation se manifestent toujours, soit à la surface de la masse, qui dans les greniers est ordinairement mal tassée, soit dans les parties qui n'ont pas été assez serrées et où l'air a pu pénétrer. Lorsqu'on contraîne la masse est tassée bien également, surtout si l'on a soin de la couvrir entièrement d'un lit de paille, et de fermer les volets du grenier pour que l'air n'y séjourne pas, elle peut bien s'échauffer et *suer* ; mais elle se desséchera bientôt. Peut-être le foin brunira-t-il, s'il a été rentré un peu trop humide, mais cela ne lui fera rien perdre de sa qualité ; la moisissure ni l'inflammation ne sont pas à craindre si l'air ne peut pénétrer dans la masse, pourvu que le foin n'ait pas été rentré dans un état d'humidité tel que la forte chaleur qui se développe dans la masse ne soit pas suffisante pour en opérer l'évaporation. L'addition d'un peu de sel contribuera à la conservation des fourrages tout en facilitant leur consommation par le bétail.

Fensaison des légumineuses.

Le moment le plus convenable pour faucher le trèfle, les vesces lentilles, lorsqu'on destine ces plantes, à faire du fourrage sec, est celui où la plus grande partie des fleurs sont épanouies ; si l'on fauche plus tôt, on perd sur la quantité et le séchage est plus difficile ; si l'on attend plus tard, les tiges deviennent dures et le fourrage est de qualité inférieure. Cependant, lorsqu'on destine le foin des vesces à la nourriture des chevaux, on peut attendre, pour faucher cette plante, qu'une partie des silliques soit déjà formée. Lorsque les vesces se couchent, ce qui arrive assez fréquemment dans les sols fertiles et dans les années humides, il ne faut pas tarder de les faucher, parce qu'alors les pluies les font bientôt pourrir par dessous ; ce qui nuit beaucoup à la qualité du fourrage. Pour la luzerne, on est quelquefois forcé de faucher lorsque les fleurs commencent à peine à paraître ; c'est dans le cas où, après une sécheresse, on s'aperçoit que les feuilles du bas de la tige sont jaunes et commencent à tomber. Alors, si l'on tarde plus longtemps à faucher, les plantes repoussent du pied au lieu de croître en hauteur, et l'on n'obtiendrait ensuite qu'un fourrage mêlé de tiges dures et de pousses trop tendres ; on perdrait beaucoup aussi sur la coupe suivante.

La conversion de toutes ces plantes en fourrage sec, ainsi que des autres plantes du même genre, exige une manœuvre tout à fait différente de celle qui convient au foin des prairies. Les feuilles des graminées et des autres plantes qui sont les plus communes dans les prairies sont longues et se pelotonnent ensemble, de sorte qu'elles se laissent facilement amasser au râteau : au contraire, celles du trèfle et des autres plantes du même genre sont arrondies, et, lorsqu'elles sont séparées des tiges, elles tombent à terre et sont perdues pour le fourrage ; cependant les feuilles sont la partie la plus savoureuse et la plus nourrissante de la plante, le traitement qu'on fait éprouver à ces fourrages doit donc avoir pour but principal de conserver les feuilles autant qu'il est possible. Le meilleur procédé, pour arriver à ce but, consiste à laisser le trèfle en andains pendant un jour ou deux au plus ; on le met alors en petits tas de dix-huit à vingt pouces de diamètre sur autant d'élévation. Si le temps est beau, on laissera subsister ces chevrottes sans y toucher pendant deux ou trois jours ; si elles ont été aplaties par une forte pluie, on se contente de les retourner en les desserrant le plus qu'on peut, de manière que l'air les pénètre bien. Aussitôt que ces chevrottes sont à moitié sèches, on les transporte une à une entre les bras, pour en former des tas coniques de cinq à six pieds de hauteur que l'on presse à mesure qu'on les construit, et dans lesquels on dispose le fourrage avec beaucoup d'uniformité. Si ces tas sont faits avec soin, c'est-à-dire bien régulièrement et bien formés en pointes aigues, le fourrage achève de s'y dessécher complètement, sans qu'il soit besoin d'y toucher jusqu'au moment du chargement, et les plus fortes averse ne les endommagent pas. C'est du soin avec lequel on forme ces tas que dépend tout le succès de l'opération ; car des tas irréguliers, formés avec négligence, se laissent fa-

cilement pénétrer par les pluies. Dès que le trèfle approche de la dessiccation, on ne doit jamais le toucher que le soir et le matin, et jamais à la chaleur du jour, parce qu'alors il se brise trop facilement et l'on perd beaucoup de feuilles : ce procédé coûte très-peu de main-d'œuvre, et l'on obtient un fourrage d'une excellente qualité, à moins que le temps ne soit excessivement pluvieux.

Moisson des céréales.

Les conventions pour la moisson des céréales que font les cultivateurs avec les manouvriers, pour l'exécution des divers travaux de la moisson, varient beaucoup d'un pays à l'autre. Nous ne dirons rien ici des avantages ou des inconvénients qu'elles peuvent présenter, parce que nous croyons que c'est un article sur lequel chacun est à peu près forcé de suivre les usages du pays ; en voulant s'en écarter, on risquerait trop souvent de se trouver sans ouvriers. Il n'y a d'exception à cette règle que dans les localités où les manouvriers dépendent tellement d'un cultivateur, qu'il peut les forcer à consentir à des conditions qui seront peut-être plus avantageuses pour eux, mais qu'ils rejeteront infailliblement, par le seul motif qu'ils n'y sont pas habitués, s'ils peuvent trouver de l'ouvrage ailleurs.

L'usage le plus ordinaire est de couper les céréales à la faucille ; dans quelques comtés, on coupe à la faux les orges et les avoines, et même on étend quelquefois cette méthode au blé. Ordinairement les grains coupés à la faucille laissent l'éteule moins longue qu'à la faucille ; c'est un avantage assez important, à cause de l'augmentation de paille qui en résulte. Un ouvrier peut faire un bien plus grande étendue de terrain dans sa journée avec la faux qu'avec la faucille ; mais aussi des hommes forts et exercés peuvent seuls faire ce travail, tandis que les vieillards, les femmes et les jeunes gens peuvent manier la faucille ; aussi le prix qu'on paie ordinairement pour une étendue donnée de terrain, dans l'une et l'autre de ces deux méthodes, ne présente-t-il pas une très-grande différence. Il est certain qu'un faucheur habile, avec un instrument bien disposé, peut abattre les céréales sans les égrener plus qu'avec la faucille ; mais il faut, pour cela, que la récolte soit à pleine faux, un peu élevée, et nullement versée ; dans les autres cas, l'emploi de la faucille est nécessaire. Au total, nous ne trouvons pas à l'une ou à l'autre de ces deux méthodes des avantages assez importants pour qu'on doive s'écarter de l'usage du pays qu'on habite. L'emploi de la faucille présente le grand avantage de donner de l'occupation à un grand nombre d'individus ; il est certain qu'elle s'applique mieux aussi à toutes les circonstances, et qu'il faut une grande habitude de la part des faucheurs, pour que les épis soient disposés aussi régulièrement dans la gerbe qu'ils le sont après le faucillage ; ce qui n'est pas sans inconvénient pour le battage.

L'avantage le plus important du fauchage du froment dans les grandes exploitations, c'est probablement de pouvoir achever la moisson plus promptement, avec un moindre nombre d'ouvriers ; mais il faut, pour cela, qu'on trouve à sa disposition, en nombre suffisant, des hommes habitués à ce genre de fauchage. Les

cultivateurs feront donc bien, par ce motif, de chercher à y dresser des ouvriers du comté qu'ils habitent, et qu'ils pourront employer à cette opération, du moins pour une partie de leurs récoltes. Cette amélioration est surtout importante dans les comtés où l'on ne se procure pas facilement et à des prix raisonnables un grand nombre de moissonneurs, afin d'expédier promptement la coupe des récoltes. Pour cet apprentissage, nous pensons qu'on fera bien de faire venir un ouvrier exercé des cantons où le fauchage du froment est en usage.

Epoque de la moisson.

On a coutume de moissonner les grains, et spécialement le blé, quelques jours avant sa parfaite maturité, et lorsque le grain cède encore sous le doigt en le pressant fortement.

Il est certain qu'on prévient, par ce moyen, une perte souvent considérable par l'égrenage, surtout dans quelques variétés de froment, et, surtout où l'on connaît cette pratique, on s'accorde à dire que le blé ainsi récolté *prématurément* est de meilleure qualité pour la mouture. On peut, en général, couper le blé six ou huit jours avant sa complète maturité, c'est-à-dire, lorsque la paille ne conserve plus sa teinte verdâtre, et que le grain a acquis une consistance telle, que l'ongle s'y imprime encore lorsqu'on le presse entre les doigts, mais qu'il ne se laisse plus couper facilement en deux parties avec l'ongle : mais il faut alors que le grain reste en javelles, ou, mieux encore, en meulons, jusqu'à son entière dessiccation, car il s'altérerait infailliblement si on l'entassait dans les granges dans cet état de maturité incomplète.

Il est ordinairement avantageux de couper l'avoine un peu sur le vert, surtout certaines variétés avec lesquelles on courrait risques de perdre beaucoup de grains par l'effet des grands vents, si on les laissait mûrir complètement sur pied. L'avoine qui a été ainsi coupée avant sa parfaite maturité doit *javeler*, c'est-à-dire, rester, pendant une huitaine de jours au moins, sur le sol, pour que le grain arrive à sa perfection. Il est bon même qu'elle reçoive, dans cet intervalle, une ou deux ondées ; une trop longue exposition à l'air et à la pluie peut seule nuire au grain, et surtout à la paille, comme on le voit dans les récoltes de presque tous les cultivateurs, qui poussent à l'extrême la pratique du javelage de l'avoine.

On pourrait croire que le gonflement que produit sur le grain la pluie qu'il reçoit en cet état ne doit être que momentané, et qu'en se desséchant il reviendra au même état où il était auparavant ; mais on se tromperait beaucoup : ce n'est pas de l'eau seule qui est entrée dans le grain ; les tiges, ramollies par la pluie ou la rosée, en transmettant cette eau aux grains, par l'effet du reste de vie qui anime encore la plante, leur transmettent en même temps des principes nutritifs, qui augmentent le poids ainsi que le volume du grain.

Lorsqu'une récolte est versée, on doit aussi ne pas tarder de faire couper au premier beau temps, même un peu avant qu'elle ait acquis toute la maturité désirable, sans quoi le grain courrait risque de s'altérer.

La moisson est un des travaux rustiques qui exigent le plus d'activité et de célérité, surtout dans les années où le temps est pluvieux

ou incertain. Le cultivateur qui met de la négligence ou trop peu d'activité à cette partie si importante de ses opérations, doit s'attendre à éprouver des pertes considérables. Chaque jour de beau temps doit être employé comme si on comptait avec certitude sur la pluie pour le lendemain, et même pour le soir. Celui qui a toujours ce principe devant les yeux aura rarement quelque perte notable à déplorer ; car il n'arrive presque jamais, même dans les saisons les moins favorables, qu'il ne se rencontre, dans le courant de la moisson, quelques journées ou du moins quelques demi-journées de beau temps, qui, employées avec activité et intelligence, ne permettent de rentrer les récoltes sans accidents ; mais pour cela il est nécessaire que le cultivateur ait sous la main un grand nombre d'ouvriers. En commençant sa moisson, il doit toujours calculer qu'il peut arriver telle circonstance où il faudra, dans quelques heures, faire la besogne ordinaire d'une ou deux journées. L'intelligence avec laquelle on distribue les ouvriers aux divers travaux influe aussi autant que leur nombre, sur la célérité de l'exécution. Il faut à chaque chantier un nombre de bras suffisants pour expédier l'ouvrage, de manière à ne pas faire attendre un autre chantier ; ainsi le nombre des ouvriers qui doivent lier les gerbes, charger les voitures, les décharger, doit être proportionné, en sorte que tout marche sans confusion et sans que personne reste un seul instant sans rien faire. Les attelages et les charriots doivent aussi être en nombre suffisant pour que jamais les ouvriers ne les attendent. Ce que nous avons dit à l'article de la *fensaison*, sur les moyens d'expédier le plus d'ouvrage possible, avec un nombre déterminé de chevaux, s'applique également ici.

Emploi des moyettes dans les étés pluvieux.

De toutes les céréales, l'orge est celle qui court le plus de danger lorsqu'il survient de longues pluies pendant qu'elle est en javelles, parce que c'est celle qui germe le plus facilement dans ce cas. C'est donc vers cette récolte qu'on doit diriger ses principaux soins dans une saison semblable : aussitôt que le dessus des javelles est ressuyé, on doit les retourner, pour empêcher la germination de se déclarer dans les grains qui touchent la terre. Une méthode très-recommandée, dans les années pluvieuses, est de lier l'orge aussitôt qu'elle est coupée, en petites gerbes, en ne faisant le lien que d'une longueur de paille de seigle, et de dresser ces gerbes en écartant un peu le pied. Ce lien doit être placé près des épis, à peu près aux deux tiers de la hauteur des tiges. Pour ne pas le serrer trop fortement, l'ouvrier qui lie la gerbe ne la presse pas de son genou, comme on le fait communément, mais la serre seulement entre ses bras. Des gerbes faites ainsi et dressées sur le sol peuvent y rester longtemps sans souffrir des plus mauvais temps. Cette méthode s'applique également au blé.

Quand à l'avoine, c'est le grain qui a le moins à souffrir de l'humidité de la saison, à moins que la récolte ne soit excessivement tardive.

Dans les étés extraordinairement pluvieux, on s'est très-bien trouvé de l'adoption d'une

méthode qui consiste à mettre le blé, après le faucillage, en meulons ou moyettes, appelés aussi *viottes*, et on a reconnu que, dans toutes les circonstances, le grain y acquiert une qualité supérieure à celle du blé qui a été traité autrement. Cette méthode convient également à l'orge, et nous ne pensons pas qu'il existe aucun moyen aussi assuré de sauver cette récolte de toute avarie dans les saisons pluvieuses. Ces meulons se font de la manière suivante. On place, sur un endroit sec et élevé des champs, une javelle qu'on replie sur elle-même vers le milieu de la longueur de la paille, en sorte que les épis ne posent pas à terre, mais viennent s'appuyer sur l'extrémité opposée de la javelle. Un homme, auquel cinq ou six femmes apportent successivement les javelles, construit le meulon en les plaçant circulairement autour de la javelle repliée, tous les épis dirigés au centre et reposant sur cette javelle, en sorte que le meulon a pour diamètre deux fois la longueur des tiges du froment. Sur le premier rang de javelles, il en pose un second, placé de même, et continue ainsi, en maintenant d'aplomb les parois circulaires du meulon, jusqu'à ce que celui-ci soit parvenu à la hauteur d'environ 3 pieds.

Tous les épis étant réunis vers le centre, ce point se trouve plus élevé que le pourtour, circonstance fort essentielle, parce que tous les brins de paille ayant ainsi une pente vers le dehors du meulon, l'eau qui pourrait s'y insinuer tend toujours à s'écouler au dehors. Lorsque le meulon est arrivé à cette hauteur, on continue à l'élever de même, mais en croisant toujours un peu plus les épis au centre, ce qui diminue graduellement le diamètre du meulon. Lorsque celui-ci est arrivé à la hauteur d'un peu moins de 6 pieds, le centre se trouve fortement bombé et en forme de cône. On le couvre alors d'une gerbe liée près de son extrémité inférieure, en la reversant sur le sommet du cône, et on en arrange avec soin les épis tout autour, afin que toute la surface du cône soit également couverte. Lorsque les grains ne contiennent pas beaucoup d'herbes vertes, et qu'ils ne sont pas mouillés au moment où on les faucille, on peut les mettre en meulons immédiatement après qu'ils ont été coupés, quoique la coupe ait été faite avant une complète maturité, comme nous l'avons dit tout à l'heure. Dans le cas contraire, il faut attendre qu'ils soient passablement ressuyés, ou que l'herbe soit du moins amortie; mais on peut toujours mettre le grain en meulons beaucoup avant l'instant où il serait possible de le serrier dans les granges, ou même de le lier en gerbes. Une fois qu'il est en meulons, il peut y rester pendant huit ou quinze jours, ou même davantage jusqu'à ce que le temps et les autres travaux permettent de s'occuper de le rentrer; il n'y souffre d'aucune intempérie, la maturité du grain s'achève très bien et celui-ci y prend une très-belle qualité. Nous croyons que de tous les moyens qui ont été proposés jusqu'ici pour sauver les récoltes de céréales dans les saisons pluvieuses, celui que nous venons de décrire mérite décidément la préférence, quoiqu'il entraîne certainement une légère augmentation de main-d'œuvre moins forte toutefois qu'on le croit généralement.

Entree et conservation des moissons.

Lorsqu'on ne peut charrier immédiatement les gerbes liées, le moyen le plus efficace de les préserver du mauvais temps consiste à les disposer en *croix* qu'on construit de la manière suivante. On place sur une partie élevée du billon, deux gerbes opposées l'une à l'autre et disposées en ligne droite, de manière que les épis de l'une des deux couvrent ceux de l'autre. On place ensuite deux autres gerbes disposées de même, mais formant un angle droit ou une croix sur le milieu des premières; ces quatre gerbes ont ainsi leurs épis réunis au centre de la croix. On place ensuite deux autres gerbes couchées verticalement au-dessus des deux premières, puis deux autres au-dessus des deux gerbes qui forment l'autre branche de la croix. On ajoute un troisième rang de quatre gerbes disposées de même, de telle sorte que la croix se compose de douze gerbes superposées trois par trois les unes aux autres, et dont tous les épis sont réunis au centre qui se trouve un peu plus élevé, de manière que les quatre gerbes du rang supérieur ont une légère inclinaison du centre vers le dehors. On surmonte le tout d'une treizième gerbe que l'on renverse sur le centre de la croix, les épis tournés vers le bas, et arrangés symétriquement des quatre côtés. Si ces croix sont construites avec soin, les gerbes peuvent y supporter des pluies même assez plongées sans éprouver aucun dommage.

Dans beaucoup de pays, on conserve les grains en gerbes dans des granges; dans d'autres, on en fait des meules exposées à l'air. Cette dernière méthode présente des avantages qu'on ne peut méconnaître. Lorsqu'une meüle est bien faite, le grain est entièrement à l'abri des ravages des souris, qui font tant de dégâts dans les granges; il s'y conserve sain pendant beaucoup plus longtemps, et peut, sans inconvénient, y rester plusieurs années; il court aussi beaucoup moins de risque de s'altérer, lorsque la récolte a été rentrée sans être parfaitement sèche. L'usage de loger les gerbes dans les granges présente cependant d'importants avantages: dans les saisons pluvieuses, il est bien plus facile de décharger les gerbes à l'abri des intempéries; et il en coûte beaucoup de frais pour revêtir les meules d'une toiture en paille, si l'on veut les mettre complètement à l'abri des pluies. On a aussi les gerbes plus sous la main pour le battage, dans les granges que dans les meules. Sans doute, la dépense de construction des granges est considérable; mais celui qui peut faire cette avance y trouve certainement de l'économie, car les frais annuels de construction des meules dépassent l'intérêt du capital mis en construction de granges. Depuis longtemps déjà, on élève en Angleterre la plate-forme en bois sur laquelle repose la meule, sur six piliers en fonte: de cette manière le grain est entièrement à l'abri des souris.

Nos cultivateurs devront préparer pendant ce mois le champ destiné à l'ensemencement du blé d'automne qu'il est important de mettre en terre avant la fin d'août de manière à lui assurer une pousse vigoureuse avant les froids de l'hiver. Il ne faut pas négliger les façons d'épouillage qui sont indispensables au succès des blés d'automne.

REVUE DE LA COLONISATION

AOÛT.

SOMMAIRE.—Les Townships du Nord et les avantages qu'ils offrent aux nouveaux colons.—Productions des forêts.—Productions des champs.—Les causes du non-succès.—Prix des terres.—Les Townships de l'Est—Weldon et ses avantages.—Population.—Productions des forêts et des champs.—Lots disponibles.—Chemins couverts et en construction.

Les Townships du Nord.



DEPUIS notre départ la colonisation des Townships a justement fixé l'attention publique et nous trouvons dans nos journaux politiques, d'excellentes correspondances à ce sujet. Nous empruntons au *Colonisateur* les extraits suivants :

Comme votre journal est spécialement consacré à l'œuvre importante de la colonisation je me fais un devoir de vous communiquer à ce sujet les quelques observations suivantes

dont vous disposerez toutefois à votre gré.

On a beaucoup parlé et beaucoup écrit jusqu'à présent en faveur des townships du Sud et de l'Est; je me flatte qu'aujourd'hui quelques informations sur ceux du Nord ne manqueront pas d'être reçues avec le même intérêt; car je ne crois pas qu'il faille accorder toute préférence aux premiers sur ces derniers, et j'irai même jusqu'à dire que pour ma part, certaines expériences m'induisent à conclure que le Nord vaut le Sud presque partout et l'emporte même sous certains rapports.

Vous avez vu, messieurs, plus d'une fois, soit en descendant, soit en remontant le fleuve, cette chaîne douce de montagnes tendue comme un grand cordon bleu le long du St. Laurent, bornant l'horizon vers le Nord. Barrière infranchissable à toute armée où pourraient être un jour, cachées les destinées du pays. C'est là que commencent généralement les townships. Le bois qui couvre ces montagnes est ordinairement de bois de service, propre à divers usages comme à toute espèce de construction. Le pin dont on a fait un si grand commerce dans le pays, dont il est une des ressources, s'y trouve en quantité suffisante pour payer souvent la valeur de chaque lot et quelquefois bien davantage. A part quelques exceptions, les bois francs sont généralement distribués dans une proportion qui varie du huitième aux deux tiers de chaque lot; ceci est un immense avantage pour ceux qui ayant déjà quelques moyens, peuvent s'occuper à préparer la potasse qui leur donne toujours un profit si clair et si net. Les terrains sont partout propres à la culture.

Les townships du Nord sont traversés par un nombre considérable de grandes et petites rivières outre les belles nappes d'eau que recèle

l'intérieur des montagnes et qu'on appelle, avec tant d'à-propos, lac aux Pins Rouges, lac Vert, lac aux Érables, et autres noms semblables. Le touriste qui verrait nos montagnes en ce moment, quelque pauvre idée qu'il eût d'elles auparavant, rectifierait bientôt son opinion, j'en suis certain. La brûlante sécheresse qui vient d'arrêter la végétation sur les rives du fleuve, n'avait pas encore ici causé de dommages considérable. L'herbe s'est tenue fraîche et verte sans souffrir autre chose qu'un bien faible retard dans sa croissance. Les pâturages et les champs ensemencés sont dans un état qui promet comme à l'ordinaire des années passées. Et ceci est une conséquence toute naturelle de ce que les grands bancs de roche qui gisent à quelques distance sous le sol tiennent celui-ci dans une fraîcheur continuelle. Le seul dommage que nous avons eu à enregistrer pendant la sécheresse des semaines dernières, a été le ravage dans les bois et certains champs ensemencés, causé par la propagation du feu qui trouvait un aliment si bien préparé dans la forêt séchée par l'ardeur du soleil.

On répète souvent, au détriment de la colonisation dans nos endroits, les townships du Nord ne valent rien, ceux qui y sont établis sont pauvres et vivent dans la misère. Permettez-moi de vous faire remarquer tout en admettant quelque vérité dans ce dernier mot, combien néanmoins ceci devrait être loin de nuire à l'établissement de ces terres. Si les colons établis dans les townships du Nord sont assez généralement pauvres, ce n'est pas que les terrains soient mauvais, vous le verrez plus tard dans l'analyse que je vous en donnerai, mais c'est qu'ils ne sont arrivés ici qu'après s'être ruinés dans les vieilles paroisses sur quelque morceau de terre qu'ils tenaient à conserver en dépit de l'augmentation annuelle de leur dette. C'est aussi parcequ'ils ont commencé à défricher leurs terres sans aucun moyen, sans aucune ressource, dénués de tout pour ainsi dire en sorte qu'ils se voyaient souvent obligés de laisser leurs terres pour aller ailleurs se procurer de la nourriture. Telle fut la condition de presque tous ceux qui sont aujourd'hui dans les montagnes. Et plusieurs me répètent encore journellement qu'ils regretteront toujours d'avoir attendu à la dernière heure. Deux d'entreux qui vivent aujourd'hui dans une honnête aisance me disaient hier: "nous sommes montés ici avec près de 2,000 fr. de dette chacun, ayant pour toutes provisions quelques livres de fleur et de lard, pour unique ressource nos bras et notre travail." Que serait-ce, pense-t-on, si ces personnes étaient arrivées cinq ans plus tôt par exemple? Vous concevez, messieurs, qu'un colon sous de telles circonstances, quand il lui faut tout acheter pendant des années entières et réduire en outre des dettes considérables, ne peut qu'augmenter bien faiblement ses revenus, et ne se procurer qu'avec beaucoup de leur leur les choses qui lui sont nécessaires. Voilà uniquement ce qui fait que nos colons d'aujourd'hui généralement

établis depuis peu dans le Nord sont encore privés sous beaucoup de rapports.

Mais qu'un homme vienne ici avec quelques moyens, par exemple avec la modique somme d'argent nécessaire pour travailler une année activement sur son lot, et je puis répondre qu'il réussira. Certains exemples que j'ai sous les yeux, l'attestent d'ailleurs d'une manière spéciale. Le succès est infaillible surtout si c'est un fils de cultivateur qui monte aux townships avec le secours de ses parents et avec quelques appareils d'agriculture. Le terrain est assez facile à cultiver, et avec du travail et de l'économie, il paiera jusqu'au centuple les peines du colon. L'inclinaison des terres procure une facilité d'égoutement inappréciable au cultivateur pauvre qui se trouve toujours amené à de considérables dépenses de temps et d'argent sur un terrain *plan*.

Le prix des terres ici est peu de chose, il n'est que de trente sous l'acre, en sorte que pour la légère somme de \$30 données au gouvernement en 5 ans un habitant devient propriétaire d'un lot de 100 acres, outre 25 accordés de surplus sur tous les lots dans le cas où il serait nécessaire d'y ouvrir des chemins. Tout ceci, messieurs, est bien de nature à faire voir que s'il y a certains désavantages à s'établir dans les montagnes à cause des chemins et du peu de communications avec les grands centres de population, il y a sous beaucoup d'autres rapports, une ample compensation qu'un colon doit savoir apprécier à sa juste valeur.

Forcé par le temps de m'arrêter ici pour aujourd'hui, je remets à un autre moment de nouvelles informations sur le même sujet, tout en essayant de répondre alors à quelques unes des questions que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser il y a quelque temps.

J'ai l'honneur,

Les Townships de l'Est.

Weedon est un beau township situé dans l'Est, à 42 lieues de Montréal, à 42 lieues de Trois-Rivières et à 12 lieues de Sherbrooke, par les voies ordinaires. Pour s'y rendre de Montréal, il faut prendre les chars de Portland jusqu'à Sherbrooke, de cette dernière place à Weedon, le trajet se fait en bonne diligence, par d'excellents chemins et pour la modique somme de \$1.25. Ce township est arpenté dans toute son étendue et le gouvernement y possède plusieurs lots qu'il ne vend que trois chelins l'acre. C'est un des townships les plus unis, on n'y rencontre que quelques petites élévations, qui ne nuisent nullement à la culture. Le sol y est composé de terre grise, noire et rouge; cette terre est très grasse et très productive. A en juger par le bois qui les couvre, il n'y a rien de mieux que ces terres, ce ne sont que des érables, des mérisiers, des hêtres, des pins, des cèdres, des crisiers, de la pruche et quelques rares épinettes blanches. J'y ai vu des pins de près de 6 à 8 pieds de diamètre, et les mérisiers sont tellement beaux que l'on coupe le premier billot pour en faire de la *planche claire* dont on se sert pour faire les meubles.

La terre y est si fertile qu'un colon du nom de François Benoit a récolté 300 minots de patates d'une semence de 11 minots seulement. L'année dernière, le même homme a semé 34

minots de blé et il en a recueilli 33 minots, vous savez combien dans les seigneuries cette récolte était mauvaise. Ce township est arrosé par la rivière St. François, qui le divise en deux parties. Il est encore arrosé par la rivière aux Canards, la rivière aux Saumons, le petit lac Louise et une autre petite rivière qui passe dans le village et se décharge dans la rivière St. François. Cette dernière rivière fournit un magnifique pouvoir d'eau au milieu du village de Weedon. un M. Joseph Turcot est en train de l'exploiter et bâtit un moulin à scie, à carder la laine, à fouler l'étoffe et une manufacture de bardeaux, de lattes et de meubles. Grâce à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de M. Turcot, le village de Weedon va se trouver doté d'établissements qui vont en augmenter les progrès.

Il y a environ 60 familles établies dans ce township; toutes ont le nécessaire pour vivre. il n'y a pas de mendiants à Weedon. On demande actuellement dans ce township deux bons cordonniers, un bon forgeron et un ouvrier capable de faire des roues et de grosses voitures.

Si quelques ouvriers se décident à laisser la ville pour venir s'établir dans ce township, ils trouveront à gagner leur vie honorablement, et seront utiles à leurs compatriotes; toute la population de Weedon est canadienne-française. Ils pourront s'adresser à M. Joseph Turcot dans le village de Weedon; il leur verra des emplacements dans la meilleure partie du village; ces ouvriers pourront aussi plus tard acheter un lot et ils deviendront riches propriétaires.

J'ai dit que le gouvernement avait des lots dans ce township; il possède dans le premier rang, les numéros un, deux, trois, la moitié du quatrième, le sixième, le onzième, le douzième, le quinzième, le seizième, la moitié du vingtième et le vingt-unième qui sont tous de bonnes terres. Il possède dans le second rang les numéros premier, second, la moitié du dixième, le onzième, la moitié du quatorzième, la moitié du seizième, les moitiés du vingtième, et du vingt-unième, qui sont aussi de bons lots.

Il possède dans le troisième rang les numéros premier, second, neuvième, dixième, douzième, treizième, dix-septième, dix-huitième et la moitié du vingtième, qui sont de bonnes terres. Il possède dans le quatrième rang, les numéros premier, second, la moitié du septième, les dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième et quatre-vingt douze acres dans le vingtième numéro, tous également de bonnes terres.

Dans le cinquième et sixième rang, le gouvernement possède quelques lots, mais ces terres ne sont pas cultivables.

Dans le huitième rang le gouvernement possède les numéros vingt-deuxième, vingt-troisième, vingt-quatrième, vingt-cinquième, vingt-septième et vingt-huitième qui sont de bonnes terres.

Dans le neuvième rang, il possède les numéros vingt deuxième, vingt-troisième, vingt-quatrième, vingt-cinquième, vingt-sixième, vingt-septième et vingt-huitième, qui sont de bonnes terres.

Nous continuerons dans un prochain numéro.